



LOCMARIAQUER

BULLETIN d'Informations Municipales



Directeur de la publication : Hervé CAGNARD, Maire
Editeur : Commune de Locmariaquer - 02 97 57 32 32
www.locmariaquer.fr - accueil@locmariaquer.fr
Tirage : 1800 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé - Encre végétale

Conception : CRÉAPRINT-COMMUNICATION - Frédéric SUEUR
06 07 08 67 10 - www.creaprint-communication.com

Crédits photos : Fr.Berland, M.Corlobé, A.Forest, E.LeCornec,
Y.Moreau, D.Morel, les associations, UFCV, l'école, Médiathèque.



→ SOMMAIRE

MAIRIE DE LOCMARIAQUER

02 97 57 32 32

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Du 15 septembre au 14 juin :

Lundi, mardi, jeudi :

8h30/12h - 13h30/17h

Mercredi :

*8h30/12h - après-midi accueil téléphonique
et RDV si urgence*

Vendredi :

8h30 /12h - 13h30/16h30

Fermeture samedi

Du 15 juin au 14 septembre :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :

8h30/12h - 13h30/17h

Vendredi :

8h30/12h - 13h30/16h30

Samedi :

9h/12h

Mot du Maire

Page 3

Vie communale

Page 4 à 14

Vie économique

Page 15

Vie sociale

Page 16 et 17

Enfance et jeunesse

Page 18 à 21

L'Echo de l'école

Page 22 à 23

Médiathèque

Page 24 à 25

Vie Culturelle

Page 26

Le Breton

Page 27

Expression Libre

Page 28

Vie associative

Page 29 à 41

L'état civil

Page 41

Calendrier des manifestations

Page 42 à 43

Médecin Locmariaquer

02 97 57 31 15

Pharmacie Locmariaquer

02 97 57 32 91

Infirmières Locmariaquer

02 97 57 30 69

Kinésithérapeute

02 97 57 39 63

Taxi Lofficial-Metaireau

02 97 57 31 31

Carnac Prestige VTC

02 97 57 31 17

Office religieux

Dimanche : 10h30

Marché

Les mardis et samedis matins

La Poste

02 97 57 30 00

Ecole Publique

02 97 57 31 11



Chers amis,

Chaud et ensoleillé, cet été 2022 restera dans les annales. La fréquentation a été en hausse sur notre commune et tout un chacun, habitant, commerçant, vacancier, a pu profiter pleinement de la fréquentation de nos campagnes, de notre littoral, de notre superbe environnement. Mais si la saison estivale a été à la hauteur de nos attentes, notamment en terme d'ensoleillement et de température douce et chaude, la baisse inquiétante de nos nappes phréatiques et la persistance d'une canicule inédite par sa durée nous interpellent. En effet, si la haute saison a été globalement très agréable, nous constatons que notre planète va mal.

Les différentes crises que rencontre notre monde trouveront progressivement des solutions et, comme une mauvaise météo, finiront par n'être que de mauvais souvenirs. Par contre, les solutions ne seront trouvées que si nous faisons les efforts nécessaires et que chacun de nous prend sa part.

L'urgence de la situation nous amène à agir aujourd'hui. La réaction est tardive, mais demeure néanmoins nécessaire pour être efficace.

En France, l'aménagement du territoire et la protection de notre environnement ont abouti à la loi NOTRe relative à l'organisation territoriale.

Au niveau de notre Région, le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) fixe les objectifs de moyen et long terme, en lien avec l'équilibre et l'égalité des territoires : l'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, le désenclavement des territoires ruraux, l'habitat, la gestion économe de l'espace, la maîtrise de l'énergie, la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité, ainsi que la gestion des déchets. Les régions avaient jusqu'à fin juillet 2019 pour élaborer et adopter le SRADDET.

Dans la continuité de ces dispositifs, mais pour ce qui concerne le développement urbain, la loi Climat et résilience fixe un objectif de « zéro artificialisation nette » (ZAN). Cette démarche consiste à réduire au maximum l'extension des zones urbaines en limitant les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et en compensant l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature. Ce dispositif qui est à atteindre en 2050, va changer en profondeur nos habitudes de vie et nos aménagements, pour répondre concrètement au défi climatique et à la protection de notre environnement. Depuis 2021, le ZAN est en place avec un objectif de réduction des espaces constructibles, et ceci avant 2030. Ainsi, si nous voulons

éviter la sanctuarisation de notre commune, et par effet d'entraînement son déclin, c'est maintenant qu'il faut agir. Demain il sera trop tard !

D'autres dispositions, plus simples mais également efficaces, sont progressivement mises en place : réduction de l'éclairage public, actions communes pour protéger notre environnement, respect des règlements pris dans l'intérêt général, prise en compte de la nature et de notre littoral dans les politiques locales... Des mesures de bon sens qui permettent de ne pas compromettre l'avenir de l'espace dans lequel nous vivons, et de réagir face à une urgence afin de continuer à bien vivre demain.

Au travers de ce bulletin, vous aurez un aperçu des nombreuses activités dans notre commune, ainsi que de l'avancement des grands projets en cours.

Malgré les interrogations de certains qui se fondent sur des informations erronées ou tout du moins incomplètes, sachez que nous œuvrons pour l'intérêt général et la défense des plus fragiles.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Le dicton du marin : « **C'est généralement au creux de la vague que tu en as plein les bottes** »

Hervé CAGNARD

Mignoned ker,

Hañvad 2022, toemm hag heoliet-kaer, a chomo merket er speredoù. Muioc'h a dud zo bet é taremprediñ hor c'humun ha gellet hon eus razh, annezidi, kenwerzherion, vakañserion, bouriñ ag hor maezioù, hon arvor hag hon endro fiskal. Neoazh, ha bout ma kouche koulzad an hañv doc'h hon c'hoantoù, a-fet an heoliadur hag an temperadurioù klouar ha toemm bepred, e oa peadra da vout nec'het get digresk chalus hor gweleadoù freatek hag an amzer c'hor a oa padet en un doare dibaot. Evit gwir, en desped d'ar bourapl ma oa bet maread an hañv a-vras, hon eus remerketañ n'ae ket mat an traoù get hor planedenn.

D'an enkadennoù a bep seurt a c'hoarvez en hor bed e vo kavet diskoulmoù tamm-ha-tamm hag evel pa dro ar gwallamzer da vray ne vo an enkadennoù-se namet eñvoriou fall. Er c'hontrefed, ne vo kavet diskoulm ebet namet ma reomp ar strivoù zo d'ober ha ma ra pep unan e lod.

Mall eo deomp gober un dra bennak bremañ. Diwezhat e reomp van mes rekis-holl eo gober un dra bennak evit bout evedus.

E Frañs, aveadur an tiriad ha gwarez an endro zo disoc'het àr ar lezenn NOTRe hag a bled get aozadur an tiriadoù.

Er par rannvroel, ar SRADDET (Brastres Rannvroel evit Terkiñ, Diorren Padus ha Kevatalder an Tiriadoù) zo merket ennoñ ar palioù da dizhiñ àr grenn pe hir dermen evit kempouez ha kevatalder an tiriadoù : staliñ meur a zanfram a laz rannvroel, dienkiñ an tiriadoù àr a maezoù, sevel lojeris, mererezh arboellus an egor, mestroniñ an energiezh, stourm a-enep cheñchamant an hin, gwareziñ ar vevliesseurtesed ha meriñ ar lastez. Betek miz Gouere 2019 e c'helle ar rannvroioù sevel hag aprouiñ ar Brastres Rannvroel-se.

Da-heul ar stignadoù-se, àr dachenn diorren ar c'hêrioù, ec'h eus laket ur pal « artifiñsieladur rik ebet » (ZAN) get ar lezenn Hin hag harpantiz. Kement-se a sinifi digreskiñ ar muiañ ma c'heller astenn an tachedoù kêr, en ur lakat harz d'ar savadurioù àr tachennoù natur ha labour-douar, hag en ur gempouezziñ ar c'hêriekaat é roñ ur plas brasoc'h d'an natur. Ar stignad-se a zle bout tizhet e bal e 2050. Cheñchet e vo getoñ hor fesonioù da vevñ ha da derkiñ, evit respont da difi an hin ha da gwarez hon endro. A-c'houde 2021 eo laket ar ZAN e pleustr, get ar pal bihanaat e-raok 2030 an tachennoù lec'h ma c'heller sevel. Re ziwezhat e vo àrc'hoazh : bremañ eo e rankomp gober traoù ma ne faot ket deomp ma vo skornet hor c'humun, ar pezh he lakay da vonet àr ziskar.

Tamm-ha-tamm ec'h eus laket diferadurioù arall da dalviñ, anezhe oberoù simploc'h mes evedus : berraat ar sklêrijenniñ foran, gober traoù a-stroll evit gwareziñ hon endro, doujiñ ar reolennoù divizet evit mad an holl, derc'hel kont ag an natur hag hon arvor er politikerezhioù lec'hel... Get seurt diarbennoù a skiant vat e c'hellomp chom hep lakat en arvar dazonet ar c'hornad-bro a vevomp ennoñ, ha gober traoù pand eo mall-mall evit derc'hel da vevñ mat àrc'hoazh.

Get ar c'hannadig-mañ e c'hellehet teurel un damsall àr an obererezhioù niverus aozet en hor c'humun, ha gouiet ivez penaos ec'h a àr-raok ar raktresoù bras àr ar stern.

Ret eo deoc'h gouiet e labouromp evit mad razh an dud hag evit difenn ar re vreskañ, daoust da goulennoù tud zo graet diàr doereoù faos pe damel.

Lennadenn vat deoc'h.

Krennlavar ar martolod : « **E don an houlen e vez leun da votoù lies-mat** »

Hervé CAGNARD



La saison d'arrachage du baccharis a commencé

Le baccharis (*Baccharis halimifolia*) est une plante invasive qui représente un danger pour la biodiversité des zones humides littorales, en formant des fourrés denses monospécifiques dégradant des habitats naturels de forte valeur patrimoniale, modifiant les écosystèmes et réduisant l'habitat de l'avifaune nicheuse et/ou migratrice.

C'est pourquoi un arrêté préfectoral existe depuis 2 ans, donnant l'obligation aux propriétaires d'intervenir sur leur parcelle afin d'éradiquer les plants. Pour cela, dès la fin août les pieds de baccharis peuvent être arrachés avant la montée en graines où là, il est interdit de les enlever au risque de disséminer celles-ci avec le vent ou le déplacement du pied.

Plusieurs méthodes existent pour se débarrasser du pied :

- Vous avez un gros pied, soit vous l'arrachez (en retirant le maximum de racines), soit vous tronçonnez le pied au plus ras et vous disposez sur la souche du gros sel. Cette action aura pour but de dévitaliser la souche. **Attention l'utilisation du gros sel est autorisée uniquement pour le baccharis.**
- Si vous avez des petits pieds de baccharis, l'arrachage manuel peut suffire en prenant soin d'enlever le maximum de racines.

Une fois le baccharis arraché il faut le laisser sécher plusieurs mois dans un endroit sec (en milieu humide les rémanents peuvent refaire des racines). Il faut généralement repasser une fois par an pendant plusieurs années afin de se débarrasser définitivement de la zone infestée de baccharis.

Les terrains du Conservatoire du Littoral et de la commune sont également impactés par la propagation du baccharis. Pour limiter leur propagation, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- Contrat Natura 2000 (qui se termine en décembre 2022) a permis d'arracher ou de broyer le baccharis sur le marais du Falzen, du Salzen, du Brénéguy et de Kercadoret.
- Mise en place d'un programme de chantiers bénévoles avec les citoyens et les associations locales sur l'arrachage manuel de baccharis grâce aux baccharaches.
- Cartographie des zones infestées sur l'ensemble de la commune en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan.

Le premier chantier s'est déroulé le **29 novembre** et le deuxième le **15 décembre**. D'autres dates arriveront pour le début d'année. Nous comptons sur votre présence afin de nous aider à éradiquer cette espèce sur la commune de Locmariaquer.



→ LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE SUR LA COMMUNE DE LOCMARIAQUER

Arrivé accidentellement en France début des années 2000, le frelon asiatique a commencé à coloniser la commune en 2014

Cette espèce, représente un risque pour la conservation de notre biodiversité car elle se propage rapidement au détriment des espèces locales et a rarement de prédateurs pouvant limiter sa prolifération.

Au regard de la multiplication des nids ces dernières années, le conseil municipal s'engage dans un programme pour freiner l'expansion du frelon asiatique sur le territoire communal.

Cette année, plusieurs nids ont été recensés (20 nids dont 19 détruits), le nombre de nids non découverts reste encore important, vu le nombre d'individus en cette fin de saison.

Aujourd'hui, il est impossible de l'éradiquer, mais il est possible de limiter sa prolifération.

Le plan communal d'aide à la destruction de nid

A partir de 2023, la commune attribuera une aide à la destruction des nids selon les modalités suivantes :

- À tout administré de la commune à hauteur de 30% du prix maxi autorisé par nid.

- Pour le piégeur inscrit sur la liste de piégeur communal pour une période de 3 saisons renouvelable, en respectant la charte de bonnes pratiques de piégeage et confirmer par le référent communal à 50% de la dépense du prix autorisé par nid.

Un référent communal, suivra et accompagnera les administrés pour toutes les questions liées au frelon asiatique :

- Promotion du piégeage des fondatrices au printemps (avril-mai), ou futures reines (septembre- novembre) avec des pièges sélectifs fabriqués ou pièges du commerce. Piégeage étendu à proximité de rucher.
- Accompagnement des habitants à la destruction du nid (primaire ou nid secondaire) avant toute démarche, pour bénéficier de l'aide communale. Le référent communal doit être contacté pour confirmer qu'il s'agit bien d'un nid de frelon asiatique. La destruction sera faite par une entreprise recommandée par la FDGDON. Il vous sera remis le dossier de demande d'aide communale.

Toute personne découvrant un nid sur sa propriété ou ailleurs, est invité à le signaler en mairie. Le propriétaire sera averti, sachant que la destruction n'est pas obligatoire mais fortement conseillée, dans le cas où ce nid n'est pas détruit, la responsabilité du propriétaire serait engagée en cas de dommage.



→ PORT - BORD À BORD 2022

La régates des gestionnaires de port

Cette année, la « Bord à bord » a été organisée par les équipes portuaires des communes de Larmor-Baden, Baden, Le Bono et Locmariaquer sur le site du port de Larmor-Baden. Elle s'est déroulée du Mercredi 12 au Samedi 15 Septembre 2022.

Cette manifestation représente une organisation énorme, et est généralement organisée par des ports de plaisance de taille conséquente. Grâce à l'appui des 4 communes, des 2 intercommunalités, du département et nombreux partenaires, ce gros défi a été brillamment relevé par nos agents portuaires et tous les participants ont largement apprécié cette semaine dans notre petit coin de paradis. La « Bord à bord » allie régates et moments festifs, et permet surtout de faire connaître notre beau Golfe du Morbihan aux ports de l'ensemble du territoire. Etaient présents pour cet évènement les ports de Fréjus, Hendaye, Royan, La Rochelle, Pornichet, Arzon, la Compagnie des ports du Morbihan, la Sellor (Lorient), Ports de Cornouaille, Port la Forêt, Port de Brest, Ports de Paimpol (Eskale d'Armor), Ports de la Manche (Granville), Port de Sciez (Lac Léman).

Les enfants de nos écoles ont également été reçus le jeudi sur le site par le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan et l'association « Ocean as Common » pour une sensibilisation à la protection de notre environnement marin.

Félicitations à l'équipage de nos quatre ports qui a fini à la deuxième place des régates. Et rendez-vous l'année prochaine à Port Fréjus pour la prochaine édition.



→ **PORT** - SEMAINE DU GOLFE 2023

12^{ème} édition lundi 15 mai au dimanche 21 mai 2023

Voilà 4 ans que nous attendions cela. La Semaine du Golfe est de retour cette année. Notre commune accueillera les mercredi 17 et jeudi 18 mai deux flottilles.

La flottille 3, Petite Plaisance Traditionnelle : Bateaux conçus par des architectes inspirés de la construction bois traditionnelle et des voiliers de pêche locaux : canots au tiers, misainiers, barques latines, dériveurs anciens marconis ou houaris, Olonnois.

La flottille 3 bis, Petite Plaisance de « Randonnée Nautique » : Cornish Shrimpers, Drascombe Coasters, Bayraiders, Skellig 2.2... Bateaux adaptés à la randonnée offrant abri et couchage pour deux équipiers.

Les flottilles arriveront vers 17h avec la marée et repartiront le lendemain vers 14h.

Repas et animations musicales seront assurés pour chacune des flottilles.

Comme à chaque édition, l'association Kaer E Mem Bro assurera l'accueil des flottilles.

Pour ces deux jours festifs mais aussi et surtout pour la journée du samedi consacrée à la Grande Parade, nous lançons un appel pour que de nombreux bénévoles se proposent pour la gestion de cette journée particulière qui voit plusieurs milliers de visiteurs venir assister à la parade à Locmariaquer. Merci à tous ceux qui voudront bien répondre aux appels qui seront bientôt lancés par les organisateurs.



→ CAMPING MUNICIPAL LA FALAISE

Bilan de la saison 2022

Aire de camping car

L'aire de camping-cars a, dès son ouverture le 15 juin, remporté un vif succès entraînant la fermeture définitive de l'aire sauvage des Pierres Plates. A l'heure actuelle, plus de 2500 séjours y ont été passés.

La météo, très favorable, une « accalmie » de la crise sanitaire et l'augmentation des ventes de ces véhicules de loisirs notamment ont contribué à l'accroissement de l'activité touristique sur la commune.

D'un point de vue plus global, le bilan de la saison touristique est très bon, avec une hausse des séjours de 15,8 % (hors aire de camping-cars) en comparaison avec 2019, avant Covid et jusqu'alors saison record du camping en termes de fréquentation.

Ecologes

Cette saison également, cinq ecologes ont été proposés à la location dès le début mai.

Le retour des vacanciers est très satisfaisant et l'intérêt porté par la clientèle bien présent. Il est donc question d'installer trois nouvelles structures pour la saison 2023. Rappelons que celles-ci n'étant pas équipées de sanitaires, l'esprit camping reste préservé et le camping La Falaise conserve son atmosphère familiale.

Projets à venir

Au cœur des débats, les dépenses énergétiques des collectivités et les économies censément réalisables. La prévention à destination des campeurs afin de les sensibiliser sur les économies d'eau a bien évidemment, été renforcée cet été.

Cet hiver, l'équipe du camping travaille notamment à la mise en place d'installations visant à diminuer la consommation énergétique du camping, plus particulièrement sa consommation en eau. A titre d'exemple, les douches seront désormais équipées de mousseur à réduction de débit passant de 10 à 6 l/minute afin de limiter le gaspillage.

Deux des blocs sanitaires sont déjà, depuis de nombreuses années, équipés de panneaux solaires pour la production d'eau chaude, réduisant ainsi significativement la consommation de gaz. L'équipement du troisième et dernier bloc est actuellement à l'étude.

Une partie du camping, ainsi que la totalité de l'aire de camping-cars sont équipées de candélabres solaires. Afin de contribuer à la baisse de consommation électrique, les candélabres non solaires seront désormais éteints entre minuit et 6 heures du matin.

Avis Aire de camping cars (Google)

R.A

« Très belle aire, spacieuse, aménagée judicieusement (emplacements nivelés), calme et propre. En bord de mer, plage à 20 m. 13,25 € la nuit. Bravo à la commune de Locmariaquer ».

C.P

« Très belle aire de camping-car, espace spacieux avec haies. Il y a des communes qui devrait prendre exemple. Merci Locmariaquer ».

T.M

« Belle aire municipale, propre, vue sur mer, emplacements stabilisés, merci la mairie ».



→ NOUVEAUX AGENTS

Début septembre, Philippe GUYOT a pris une retraite bien méritée après de nombreuses années au service de la commune. Cédric GOURDAL lui succède au service bâtiments.

Nous avons également accueilli Loïc BRUNEL, lequel a intégré l'équipe des espaces verts de la commune fin avril.

Nous leur souhaitons la bienvenue au service de Locmariaquer et de ses habitants et vous remercions de leur réserver un bon accueil.



→ CONCOURS PHOTO

La commune organise un concours de photographies jusqu'au 15 mars 2023 sur le thème «Vos plus beaux clichés de Locmariaquer».

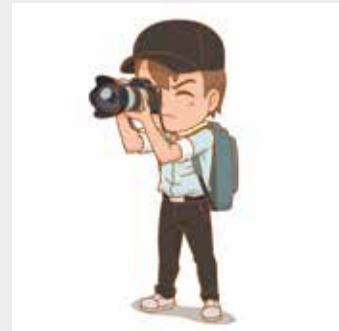
Ce concours amateur est ouvert à tous, jeunes et adultes, domiciliés ou non à Locmariaquer.

Les photographies sont destinées aux supports de communication de la commune : agenda, site internet, bulletins municipaux, application Mon Village etc...

PRATIQUE :

- Photographies à transmettre par courriel à accueil@locmariaquer.fr en spécifiant votre nom prénom et la mention concours photo.
- Paysage ou portrait au format jpg et taille de 1 à 5 Mo.
- Jusqu'à 5 photographies par participant.

Par retour, vous recevrez un bulletin d'inscription à compléter et à retourner en mairie.



A gagner : des bons d'achat chez les commerçants de Locmariaquer

Contact Mairie : 02 97 57 32 32

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) validés par la Mairie.

Mr Hervé Cagnard, Maire de Locmariaquer, a validé et transmis vers les services de l'Etat le plan communal de sauvegarde de notre commune.

Par celui-ci, il a été répertorié les risques que pouvaient encourir notre commune, ils sont au nombre de 18. Il s'agit à la fois de risques naturels et dits « à valeur humaine ». Ce PCS reprend sous forme de fiche réflexe les

bons gestes et les bonnes procédures à appliquer afin de gérer ces situations de calamités. Toutes les ressources de notre commune ont été répertoriées et inventoriées pour pouvoir faire face dans les meilleurs délais à ces risques.

Ce PCS est consultable et à disposition à l'accueil ou sur le site de la mairie www.locmariaquer.fr, rubrique Plan Communal de Sauvegarde.

De plus, vous trouverez joint à ce bulletin municipal d'informations un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) extrait de ce PCS qui vous indique les bons gestes et les bonnes postures à adopter dans le cas d'événements graves. Nous vous encourageons à en prendre connaissance, à le conserver et à ce qu'il soit accessible à tout moment.

→ URBANISME

Désormais, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées en ligne si vous le souhaitez, vous n'avez plus à vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier !

Le portail de l'urbanisme a pour but de simplifier vos démarches en permettant de déposer en ligne les demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaires à vos projets. En facilitant le lien entre les différents services chargés de l'instruction de vos demandes d'autorisation d'urbanisme (Mairie, service instructeur d'Auray Quiberon Terre Atlantique, Bâtiments de France, État, ...), il permet une plus grande réactivité.

La délivrance des autorisations d'urbanisme est une compétence communale : votre Mairie reste dans tous les cas votre interlocuteur privilégié.

Certaines demandes sont d'ores et déjà accessibles :

- Certificat d'Urbanisme simple (CUa)
- Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUB)
- Déclaration Préalable (DP)
- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)
- Déclaration de Cession de baux Commerciaux (DCC)

Prochainement :

- Permis de Construire (PC)
- Permis de Démolir (PD)
- Permis d'Aménager (PA)

Le portail est accessible depuis le site internet www.locmariaquer.fr, rubrique urbanisme.

Pour le premier accès, vous devrez pour cela créer un compte permettant d'accéder au portail et de suivre par la suite vos demandes.

Lors du dépôt d'une demande, Les documents doivent être complets, parfaitement lisibles (Ces pièces doivent être enregistrées en format numérique (soit scannées, soit prises en photo) dans l'un des formats autorisés (.jpeg, .jpg, .png, .pdf, .svg, .gif et .txt).

La Commune est informée du dépôt d'un dossier numérique et délivre sous dix jours maximum un numéro de dossier, via l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE) par mail, dont la date fait foi pour le délai d'instruction.



→ AIDE ET CONTACT

S'il s'agit d'une question sur le fond (quelle autorisation, quels documents à fournir, etc.), le service Urbanisme de la Mairie de Locmariaquer est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches du lundi après-midi de 13h30 à 17h00, mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00, jeudi et vendredi matin de 8h30 à 12h00 (sur rendez-vous), par téléphone au 02 97 57 32 32 ou par courriel :

urbanisme@locmariaquer.fr

S'il s'agit d'une difficulté technique (blocage informatique, impossibilité de charger un document, etc.) dans l'usage du portail de l'urbanisme, vous pouvez cette fois contacter le support via l'adresse suivante :

support.portail-urbanisme@auray-quiberon.fr

PORTAIL de L'URBANISME
Construction, aménagement, rénovation, travaux...

TOUTES MES DÉMARCHES EN LIGNE

plus simple
plus rapide
accessible à tous

CHANGEMENT DE FENÊTRES, EXTENSION, POSE DE CLÔTURE, RAVALEMENT DE FACADE OU CONSTRUCTION D'UN ABRIS DE JARDIN ...
→ TOUS CES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE AUTORISÉS AVANT D'ÊTRE ENTREPRIS.

POUR CELA, RENDEZ-VOUS SUR www.locmariaquer.fr

du 1er mai 2021 au 31 septembre 2021

Quelles autorisations pour quels travaux ?

Déclaration préalable de travaux (DP)
Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)
Certificat d'urbanisme informatif (CUi)
Certificat d'urbanisme opérationnel (CUB)

Permis de construire (PC)
Permis de démolir (PD)
Permis d'aménager (PA)

BÉNÉFICIEZ de nombreux avantages !

- #simple : je dépose ma demande d'urbanisme en quelques clics
- #rapide : je n'ai plus besoin de me déplacer en mairie
- #ecopapillage : plus besoin de photocopier le dossier en plusieurs exemplaires
- #accessible : le portail est ouvert 24h/24 7 jours/7
- #transparent : je peux suivre la progression de ma demande en ligne
- #sécurisé : mon compte est personnel et confidentiel

AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

→ RECENSEMENT DE LA POPULATION

du 19 janvier au 18 février 2023

Cette année, la Commune de Locmariaquer réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer ses projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous êtes absent durant la période du recensement ou n'avez reçu aucun document le 26 janvier 2023, contactez la commune : Madame MOREAU 02 97 57 32 32.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- 1 - Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2 - Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3 - Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc...), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :

Madame MOREAU 02 97 57 32 32.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr



À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?



→ SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vision et lumière 2022

Sur le parking d'Intermarché de Crac'h, le 24 novembre l'opération « Lumière et Vision » a été reconduite comme chaque année par l'association prévention routière du Morbihan en partenariat avec les élus et la Police Municipale Mutualisée de Crac'h et Locmariaquer.

Gratuite, elle est reconduite d'année en année. Les automobilistes peuvent faire vérifier le bon fonctionnement des feux, de l'éclairage du véhicule, mais aussi celui des essuie-glaces, l'état des

pneumatiques, chasuble et tout ce qui participe à la sécurité. « Nous évaluons le nombre de véhicules vérifiés, entre 90 et 100 ».



QUELQUES CONSEILS POUR PASSER DE BONNES VACANCES.

Vous restez sur la commune ou partez en voyage, rappel de quelques conseils pour passer des vacances tranquilles.

Opération Tranquillité vacances : Attention aux Cambriolages !

L'été est là, les vacances approchent, ayez les bons réflexes pour vous protéger des cambriolages :

- Fermez tous les accès de votre domicile, ainsi que le garage, même pour une absence de courte durée.
- Ne laissez pas une boîte aux lettres non vidée.
- Placez argent et bijoux à l'abri dans un coffre ou à la banque.
- Marquez, photographiez et enregistrez vos objets de valeur.
- Prévenez vos voisins lors de vos départs en vacances.
- Donnez des signes visibles de votre présence et assurez à votre habitation une apparence d'occupation.



VOUS PARTEZ EN VACANCES !

Les services de la police municipale peuvent à votre demande surveiller votre domicile, votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

**Renseignez-vous au bureau de police municipale.
Vos droits sur vol, cambriolage-service-public.fr**

Vitesse excessive

Une augmentation considérable des plaintes concernant des excès de vitesse en voiture ou cyclomoteurs a été enregistrée dans différents secteurs de la commune. La Police Municipale ainsi que la Gendarmerie effectuent régulièrement des contrôles de vitesse sur l'ensemble du territoire de la commune.

Infractions au Code de la Route

- Vitesse supérieure de 1 à 19 km/h sur une portion de route limitée à 50 km/h maxi :
 - Amende de 135 € (classe 4).
 - Perte de 1 point sur le permis de conduire.
- Vitesse supérieure de 20 à 29 km/h sur une portion de route limitée à 50km/h maxi :
 - Amende 135 € (classe 4).
 - Perte de 2 points sur le permis de conduire.
- Excès de vitesse égal à 40Km/h et inférieur à 50Km/h :
 - Amende + rétention du permis de conduire + suspension + stage.
 - Perte de 4 points sur le permis de conduire.
- Très grand excès de vitesse (égal ou supérieur à 50km/h) :
 - Amende forfaitaire de 1.500 € + perte de 6 points.
 - + rétention du permis de conduite + suspension + confiscation du véhicule.
 - Perte de 6 points sur le permis de conduire.

Compte tenu qu'il est difficile d'implanter des coussins berlinois ou autre structure dans toutes nos rues, la Police Municipale intensifiera les contrôles dans les secteurs signalés par les habitants comme étant propices aux excès de vitesse et verbalisera systématiquement les infractions constatées. La vitesse amplifie le risque d'accident, il est indispensable pour la sécurité de tous que chacun d'entre nous adopte un comportement citoyen en respectant le Code de la Route.

→ **EDPM**, ENGIN DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS

Les utilisateurs d'engins de déplacement personnels non motorisés tels que les trottinettes, les rollers, les skate-boards sont assimilés à des piétons par le Code de la route, ils peuvent donc circuler sur les trottoirs et autres espaces dédiés aux piétons à condition de respecter l'allure du pas (maximum 6km/h).

Mais qu'en est-il des Trottinettes électriques, overboards, gyropodes ou encore skates électriques...

Nous avons vu apparaître ces nouveaux modes de déplacement dans le paysage. Ils font partie d'une nouvelle catégorie de véhicules : les EDPM, Engins de Déplacement Personnel Motorisés.

Au même titre que la voiture ou la moto, les EDPM sont considérés par le Code des assurances comme des véhicules terrestres à moteur et sont donc soumis à une obligation d'assurance.

EDPM, quelles sont les règles à respecter ?

L'entrée des EDPM dans le Code de la route (R412-43-3) a pour objectif de définir les caractéristiques techniques et leurs conditions de circulation sur la voie publique.

Tour d'horizon de la réglementation :

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

- La vitesse maximale de ces nouveaux modes de déplacement ne dépasse pas, par construction, 25km/h.
- L'EDPM doit être équipé d'un système de freinage et d'un avertisseur sonore qui puisse être entendu dans un rayon de 50 mètres.
- Un feu blanc à l'avant et un feu rouge à l'arrière du véhicule ainsi que de catadioptres permettant d'être visible sont obligatoires sur l'engin.

LES RÈGLES DE CIRCULATION :

- La conduite des EDPM est interdite pour toutes les personnes de moins de 12 ans et une seule personne est autorisée sur l'engin, aucun passager n'est admis.
- Les oreillettes sont également interdites pour garder une écoute sur la circulation qui vous entoure.
- Le casque n'est pas obligatoire mais vivement recommandé.
- La nuit et le jour en cas de faible visibilité, il est obligatoire de porter un gilet rétro réfléchissant afin d'être vu par les autres usagers.
- La circulation des EDPM est interdite sur les trottoirs réservés aux piétons, sur cet espace, tenez votre EDPM à la main.
- En ville, la circulation des EDPM est prévue sur les bandes et pistes cyclables. En l'absence de voies cyclables, les EDPM peuvent circuler sur la chaussée dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50km/h.
- Hors agglomération, leur circulation est interdite sur la chaussée, elle est strictement réservée aux voies vertes et aux pistes cyclables.



→ SPAR



Votre magasin SPAR a changé de propriétaire depuis début octobre

Arnault est dorénavant heureux de vous accueillir dans une ambiance volontairement chaleureuse et amicale.

A l'écoute de ses clients, il a pour objectif de pouvoir répondre au maximum à vos demandes et de rendre votre magasin le plus agréable possible.

Très bien accueilli par l'ensemble des Locmariaquérois, il est content d'intégrer notre village breton.

A bientôt.



→ LE SURCOUF



Nous n'avions pas eu l'occasion, dans nos bulletins municipaux précédents, de présenter « LE SURCOUF », traiteur en activité sur notre commune depuis un an.

C'est maintenant chose faite. Rappelons également le restaurant du même nom à l'entrée de La Trinité-sur-Mer.

Bonne continuation à Stéphanie et Pierre-Yves LORGEUX dans leurs deux entreprises.

LA SEMAINE BLEUE

Les personnes de plus de 60 ans étaient conviées à la « semaine bleue ».

Pour Locmariaquer c'était une première, ce fut un temps privilégié.

Cela a permis de sensibiliser les sujets qui nous tiennent tant à cœur comme la transmission, le vivre ensemble, le partage entre les générations, le lien social et l'entraide.

La rencontre de nos aînés et nos écoliers a été un temps d'écoutes mutuelles, d'échanges et de découverte sur Locmariaquer d'hier.

Ce fut un vrai plaisir de se retrouver, « bien vieillir » c'est avoir une vie sociale mais aussi citoyenne.

L'exposition photos « Locmariaquer, c'était comment avant ? ... » a rencontré un réel succès.

Lundi : Atelier de réflexologie et sophrologie

Le CCAS a proposé un « temps pour soi » animé par Madame COVILLE Cathy Kerran- 56470 Saint-Philibert

Madame LE GOFF Sylvie
Kerzuc- 56950 Crac'h

Le CCAS remercie ces deux professionnelles. Celles-ci ont généreusement partagé leur passion et leur savoir à travers le « bien-être ». Les personnes présentes sont reparties très satisfaites de cette expérience.



Mardi : Projection du film « Locmariaquer, c'était comment ... avant ? »

Les enfants du CM et l'atelier mémoire en étaient les acteurs. Après la projection du film, un échange a eu lieu entre les élèves et les aînés, avant de terminer autour d'un goûter.

Merci à la Médiathèque, aux responsables de l'atelier Mémoire, aux enseignantes et à Delphine du CCAS pour le montage du film.



Mercredi : Rompre la solitude et l'isolement

Une quinzaine de personnes a découvert le portage de repas par la dégustation d'un menu élaboré par la société AMPER, et cela en toute convivialité.

Merci à la Société AMPER, à Chloé LE DIGABEL et au personnel du restaurant scolaire.

Jeudi : Communiquer avec le numérique

Découverte des fonctions d'une tablette numérique et s'en servir pour communiquer avec les enfants et petits-enfants via Skype, Whatsapps.

Merci à Hugo notre conseiller numérique pour son investissement et la gestion faite pour le prêt de tablettes.

Vendredi : après-midi musical

Défilé de mode avec pour thème « à la plage déjanté... » organisé par le club des amis du golfe, et animé par Yannick Le Berrigaud et son accordéon. Merci à tous les mannequins qui ont joué le jeu !!! et à la Présidente qui a commenté ce défilé.

L'après-midi s'est terminé par un petit goûter.



UNE OFFRE SANTÉ SOLIDAIRE pour les habitants de Locmariaquer

En début d'année 2022, le CCAS de Locmariaquer a lancé le projet de proposer une mutuelle de commune.

L'enquête des besoins sociaux, qui a été faite précédemment, avait montré l'intérêt des Locmariaquérois pour une mutuelle de santé négociée.

Suite à un appel à la concurrence, le conseil municipal du 8 novembre 2022 a choisi comme prestataire MUTUALIA.

L'objectif est de proposer, à travers une convention de partenariat avec MUTUALIA, une tarification attractive avec plusieurs niveaux de garantie au sein de son dispositif.

Celui-ci s'adresse à tous les Locmariaquérois, que vous soyez retraité, étudiant, sans emploi, famille monoparentale, et plus généralement, à toute personne n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'ANI (Accord National Interprofessionnel) imposant aux entreprises du secteur privé de proposer une complémentaire santé à leurs salariés. Elle concerne, aussi, les commerçants, artisans, agriculteurs ou professions libérales installés sur la commune sans oublier les agents territoriaux.

Une présentation de celle-ci a été faite le 28 novembre 2022 à 18h à la Salle Créquer.

Mme Alexia LEGARÉ Conseillère Mutualia est joignable au 06 70 76 15 15 ou par e-mail : legare.alexia@mutualia.fr pour toutes demandes de rendez-vous au CCAS de Locmariaquer le lundi après-midi ou à domicile.



LE REPAS DES AINÉS

Le repas des personnes de plus de 72 ans de la commune s'est déroulé le dimanche 20 novembre. 159 convives se sont retrouvés dans la joie, la bonne humeur et le partage. A cette occasion, les deux doyens de la salle ont été mis à l'honneur, Madame Jeannine SAUVET 96 ans et Monsieur André VARIN 93 ans. Ainsi que 2 couples pour 50 ans de mariage pour Monsieur et Madame PANCHOUX et 60 ans pour Monsieur et Madame QUELO.

L'animation faite par « ORELY » a apporté de la joie et de la bonne humeur.



→ JEUNESSE ET CULTURE

Animations enfance / jeunesse à venir

Vacances de Noël :

Il y aura 2 accueils d'ouverts la semaine du 19 au 23 décembre : l'accueil de loisirs de Crac'h ainsi que l'espace jeunesse.

Accueils de loisirs

CRACH :

Thème en juillet 2022 : la machine à voyager dans le temps.

Nous avons exploré les coutumes, les cultures, la technologie, les progrès, les inventions et la nourriture de chaque époque (une époque par semaine).

Chez les roudoudous : Ils ont fabriqué leur mascotte, Pogo, un dinosaure-dragon qui les a accompagnés durant tout le mois.

Les animateurs ont aussi proposé des parcours de motricité, des jeux musicaux et d'éveil corporel ainsi que de la pâtisserie, du modelage et des chasses aux trésors. La croisière a traversé tous les océans pour partir chaque semaine à la rencontre d'un nouveau continent (Amérique / Afrique / Asie/Europe). Des animations très variées autour de chaque culture ont été réalisées

Chez les loulous : Les enfants ont découvert de nombreux jeux sportifs (Théo étant en étude de Staps, il nous a fait bénéficier de ses compétences).

Le groupe a aussi organisé deux spectacles costumés.

Les enfants ont construit un château fort. Les animateurs ont aussi proposé de la peinture, pâte à sel, des parcours d'aventure, de la pâtisserie et la création de marionnettes.

Chez les rapidos : Héloïse, conseillère numérique de la ville a accueilli le groupe pour un stage de robotique à la médiathèque pour un stage avec de la programmation informatique et de la manipulation de robot.

Les animateurs ont aussi proposé des activités manuelles (bracelets, peinture, déco de salle, pâtisserie) des grands jeux, de la danse et de nombreux jeux sportifs (balle au prisonnier, teck, poule renards vipères etc.). Les enfants ont découvert les

fonds marins et le monde aquatique à travers jeux, réalisations artistiques et bricolages ludiques.

Les sorties et autres temps forts :

Visite de l'écomusée de St Dégan ; du village de Poul-Fétan (découverte d'un village breton) ; du parc préhistorique de Malansac ; Journée inter-accueil à la « Ruche » de Locmariaquer



Thème en août « A poil, A plume à écaille » :

Les enfants ont profité du parc de l'espace des chênes et du bois Muller et de l'espace derrière la salle Saint Thuriau pour faire des jeux sportifs et des grands jeux.

Chez les roudoudous : Etant petits, l'équipe a mis l'accent sur l'apprentissage de la vie en collectivité. Concernant les activités, le groupe était scindé en 2 afin d'alterner les ateliers manuels (motricité fine), les ateliers de motricité dans l'espace (parcours de motricité, jeux dans l'espace).

Tous les jours l'équipe a animé une séquence « c'est qui cette bête ? » : tirage au sort d'une image d'un animal et discussion avec les enfants sur cet animal, où vit-il ? Que mange-t-il ? Comment se reproduit-il ?

Chez les loulous et les rapidos : Les animateurs ont régulièrement travaillé ensemble afin de proposer des jeux et des grands jeux aux enfants. Les animateurs se sont beaucoup déguisés afin de sensibiliser les enfants à la thématique et aux différents jeux organisés. Ils se sont pris au jeu en rapportant des déguisements de chez eux. Les enfants se sont bien approprié la thématique.

L'équipe a clôturé le mois par une boum animée qui a rencontré un franc succès auprès des enfants. (Création de chorégraphie, de costumes, bar à sirop).

LOCMARIAQUER :

Le recrutement des animateurs fut tardif, de ce fait aucun thème n'a pu être élaboré en amont.

Du ce fait, il a été décidé de ne pas proposer de thème au mois de juillet et de laisser libre cours aux idées des animateurs ainsi qu'aux enfants.

Chaque jour, les animateurs, suivant leurs compétences et leurs envies, proposaient 1 ou 2 activités ou sollicitaient les enfants afin de savoir ce qu'ils aimeraient faire.

Finalement, beaucoup de jeux extérieurs, grands jeux, rallyes photos, chasse au trésor, balade au bord de mer, pêche à pied et multiples batailles d'eaux au vu de la météo.

Peu d'activités manuelles au programme. Pour preuve : la peinture n'a jamais été utilisée !!!

Les temps forts du mois :

Visite Oh bonheur des gosses ; Land aux lutins et journée Inter centre.



SEJOURS :

Ploëmel du 19 au 22 juillet a affiché complet avec 18 enfants.

Au programme :

Initiation au golf, parc le petit délire, piscine, veillées et grand jeu dans le camping.

Branféré du 25 et 26 août a également affiché complet avec 16 enfants. Ce séjour en immersion dans la vie du parc a été une belle découverte pour chacun. Outre le privilège de côtoyer les animaux de très près, les enfants ont partagé une expérience de vie commune dans un cadre exceptionnel.

L'accueil périscolaire

1.2.3, TOUS EN PISTE !!!

« La Piste Aux Etoiles » vous ouvre ses portes tous les matins pendant la période scolaire à partir de 7H30 et tous les soirs de 16H30 à 18H30 : spectacles garantis et goûters gourmands assurés avec la participation de nos artistes écoliers.

De nombreux ateliers sur le thème du Cirque ponctueront cette année scolaire (jeux d'adresse, magie, jonglage, activités artistiques et manuelles...), en partenariat avec la Médiathèque qui nous fournira livres, musiques et documentaires.

Venez nombreux !!! Rires, chansons, créations, décorations et bonne humeur seront au rendez-vous.

PS : Recherchons activement un magicien (en ce qui concerne les clowns : aucun souci les animatrices Maguy, Marie-Jo, Babeth et Lydie feront leur show).

Pour toute candidature, contactez-nous au 02 97 57 39 05



Pass'Jeunes Loisirs (9-13 ans)

Le bilan pour l'été 2022 est satisfaisant. Le Pass'jeunes loisirs a ouvert du 08/07 au 12/08 soit 25 jours.

Nous avons pu retrouver une vie normale, sans contraintes sanitaires, un été normal, ce fut agréable pour tout le monde.

Nous avons proposé aux jeunes des sorties comme le parc Kingoland et le P'tit Délire, du char à voile, du surf, du téléski, de l'accrobranche etc.

Des activités sur place ont été proposées aussi comme des jeux de ballons, du tennis, du Foot, du tir à l'arc, des jeux sur la plage etc.

SÉJOURS :

Nous avons mis en place 2 séjours :

- Le 1^{er} s'est déroulé à Saint Pierre Quiberon sur le thème mer et navigation avec du char à voile, surf et Paddle.

- Le 2^{ème} s'est déroulé sur la commune de Taupont au lac au duc, les déplacements sur les activités se sont faits en vélo. Les jeunes ont pratiqué de Kayak, Paddle, équitation et parc Kingoland.

Les deux séjours affichaient complet avec 20 enfants inscrits.



Jeun'Mactive (11-17 ans)

Au sein du service jeunesse, les adolescents de 11 à 17 ans habitant à Crac'h, Saint Philibert et Locmariaquer, sont accueillis à l'espace jeune situé dans l'enceinte du stade de Saint Philibert.

L'été 2022 a été marqué par une très forte présence des jeunes. En moyenne 16 jeunes par jour contre 8 en 2021, participent aux animations et ils sont présents sur l'ensemble de la journée.

Les sorties proposées ont été appréciées. Elles étaient complètes. Nous avons diversifié le contenu des activités entre celles sportives (accrocher), culturelles (visite de la citadelle de Port Louis, escape Game dans le centre de Vannes) et manuelles (atelier mangas). Nous avons pu ainsi toucher un large public.

LES SÉJOURS :

L'espace jeune a proposé deux séjours cet été :

Séjour en Vendée du 11 au 16 juillet :

Il a été organisé en partenariat avec l'espace jeune de Colpo. Le séjour a pour axe diverses activités aquatiques. Il a été apprécié par les jeunes. Le regroupement de deux espaces jeunes a permis aux jeunes d'échanger et de faire de nouvelles rencontres

Séjour à Paris les 3 et 4 août :

Le séjour à Paris est dans la continuité des séjours courts organisés tout au long de l'année. Il a permis de boucler l'été de l'espace jeune.

Tous les séjours ont affiché complet.

Horaires d'ouverture :

Période scolaire : mercredi & samedi : 14h-18h30 / vendredi : 18h-21h

Vacances scolaires : du lundi au vendredi : 9h-18h30

Contact :

Responsable jeunesse :

Aurélien MERU : 07 57 49 18 59

aurelien.meru@ufcv.fr



Les Chantiers loisirs jeunes

Les chantiers jeunes sont organisés en lien avec les services techniques de Crac'h, Saint-Philibert et Locmariaquer. Les jeunes s'engagent à travailler 5 matinées pendant une semaine.

Un bon d'achat est donné à chaque jeune à la fin du chantier, ce qui leur permet, pour ceux qui le souhaitent, de financer leur participation aux activités ou aux séjours de l'espace jeunes.

Chantier jeunes de Locmariaquer du 4 au 8 juillet :

Le chantier jeunes a regroupé 6 jeunes de 12 à 16 ans, 3 jeunes vivant à Saint Philibert et 3 jeunes de Crac'h.

Avec l'aide du service technique de Locmariaquer, les jeunes ont fabriqué une bibliothèque de rue. Son installation n'a pas encore été faite.

Les jeunes ont mesuré, découpé, vissé, peint et décoré leur bibliothèque. Pour compléter le chantier, des petits travaux pour l'espace jeunes ont été réalisés comme le nettoyage du minibus.

4 jeunes ont utilisé le chantier jeune pour financer les séjours de cet été.

Chantier jeunes de Saint Philibert du 25 au 29 juillet :

Le chantier jeunes a regroupé 6 jeunes de 11 à 16 ans, 3 jeunes vivant à Saint Philibert et 3 jeunes de Crac'h.

Avec l'aide du service technique de Saint Philibert, les jeunes ont fabriqué des animaux pour décorer le jardin du Prado et remettre en état les bacs à marée.

Les jeunes ont poncé, vissé, peint et décoré les animaux et les bacs à marée. Les jeunes ont pu profiter des conseils et astuces de Boris du service technique

Contact :

Responsable jeunesse :

Aurélien MERU : 07 57 49 18 59

aurelien.meru@ufcv.fr

→ JEUNESSE ET CULTURE

Dynamique intercommunale

LE PASS'NAUTISME LOISIRS 2022 :

A ouvert ses portes aux vacances de printemps et les a fermées à l'issue des vacances d'automne.

Cette année, 129 stages pour 112 stagiaires ont bénéficié de cette opération.

En détaillant : 34 Crac'hois, 44 Locmariaquérois, 46 St Philbertains et 5 extérieurs dont les parents travaillent sur une des 3 communes sur les différentes périodes :

- Vacances de printemps, été & automne
- Mercredis & samedis du printemps et d'automne

La participation est en légère augmentation en 2022 par rapport à 2021. Nous allons faire le bilan de ce dispositif afin de préparer la 16ème saison en 2023.

Les manifestations intercommunales

FESTIVAL DU JEU :

Après 2 années d'absence lié à la crise sanitaire, celui-ci a pu se tenir cette année, le 24 septembre au stade de St Philibert. Ce nouveau lieu nous a demandé de revoir son fonctionnement.

Malgré une météo menaçante avec quelques gouttes en début d'après-midi, les familles sont venues nombreuses profiter d'une multitude de jeux. Il est prévu une 15ème édition le 30 septembre 2023, le lieu reste encore à définir.



SALON DU JEU VIDÉO :

Également après 2 éditions annulées, en raison du Covid-19, il est prévu que la 4ème édition se tienne le dimanche 29 janvier 2023 de 10h à 18h dans la salle du Mousker de St Philibert.

Vous allez à nouveau pouvoir profiter d'une journée autour du jeu vidéo avec les dernières nouveautés, mais également d'un espace sensibilisation aux écrans, des tables rondes.

L'entrée est gratuite.

C'est l'occasion de lutter contre les préjugés et de regarder l'autre face du jeu vidéo d'un point de vue éducatif avec les tables rondes animées par Philippe DENIS de l'association CAMP TIC.

Cet événement est un moment important dans la vie de l'espace jeune. Il permet d'autofinancer une partie des séjours en 2023.

Le pôle animation

→ CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants se réunit tous les mois

Ils travaillent sur un projet d'aire des jeux à proximité du complexe sportif et du terrain de foot.

Ils ont validé le choix des jeux et des agrès par un vote, et sont en attente de devis et de subventions pour voir aboutir leur travail.

Lors du conseil municipal de juin, ils ont présenté leur dossier au Maire et aux membres du conseil avec beaucoup de conviction.

Le CME a participé à la cérémonie des Vénètes le 01 mai, ainsi qu'au 50e anniversaire de l'UNACITA le 08 Mai.

Les enfants sont très investis et sont surprenants par leur détermination !



→ RESTAURANT MUNICIPAL JEANNE MAHE

Rentrée 2022 avec un nouveau partenaire : la société CONVIVIO cuisine pour nous à Carnac et nous livre les repas chaque matin vers 10H30 en liaison chaude avec un maximum de produits de proximité. Trois temps forts ponctueront l'année à travers des animations à thèmes :

- En octobre : un voyage coloré et acidulé par la découverte de fruits issus de la variété de la plante citrus (agrumes source de vitamines, minéraux et fibres)
- En mars : épicé ne veut pas dire piquant !!! Graines, fleurs, écorces, fruits ou racines, aussi bonnes pour notre santé que pour relever nos plats, les épices nous font voyager par leurs couleurs et leurs parfums.
- En juin : fresh, so fresh ... herbes aromatiques à l'honneur : leurs fraîcheurs, leurs couleurs, leurs saveurs égayent et parfument tous nos plats sucrés ou salés !



Une année qui s'annonce riche en découvertes culinaires, que l'aventure commence !!!!



→ L'ÉCHO DE L'ÉCOLE

Rentrée 2021

59 élèves répartis dans 3 classes

TPS/PS/MS/GS : Mme Alexia PALMER
et Mme Bénédicte NUNES, ATSEM
CP/CE1/CE2 : Mme Anne COMTE
CM1/CM2: Mme Céline GROUHEL

Tél: 02 97 57 31 11

Portable professionnel : 06 01 54 62 51

Un site internet pour suivre
l'actualité de l'école :

<http://ecolelevotten.toutemonecole.fr>

Un pêle-mêle d'instantanés de vie de classe...



En maternelle





Rencontre avec l'atelier Mémoire pendant la semaine bleue autour de la vie d'avant.



Jeux de construction à la récréation.



Expérience sur la miscibilité des liquides.



En élémentaire



EPS: course d'orientation à vélo.



Les débuts de la chorale.



Les récoltes du jardin potager.

La médiathèque accueille le public :

De début septembre à mi-juillet
Mardi, mercredi, samedi 10h/12h
Mercredi 15h/18h
Vendredi 16h/19h

De mi-juillet à fin août
Du mardi au samedi 10h/12h
Mercredi 15h/18h
Vendredi 16h/19h

Contact : 02 97 57 32 64



→ MÉDIATHÈQUE / MEDIAOUEG



Retour à la médiathèque en 2022...



Fabrication d'hôtel à insectes & de bombes à graines avec Sonia VILLALON de la LPO.



...l'ABC de la biodiversité



Découverte de l'huître plate et de l'estran avec Anne JACOB, guide PNR56.

Connaître les zones humides avec Violaine BICHON-HAGI de Eaux et Rivières de Bretagne.



Les petits mégalitheurs avec l'école & le Centre des Monuments Nationaux.

...le Patrimoine mégalithique

La Préhistoire racontée par Jean-Michel Bonvalet du CMN.



...Partir en Livre

Instants contés avec Sklaeren & Anne LE MERDY.

...& les expos

Le Défi Voile avec l'association Défi Voile Bretagne.



Les projets en 2023...

Des expos dont celle sur le Laos avec l'association Laos Education Solidarité Avenir, du 20 février au 04 mars, des animations, des conférences, des livres bien sûr et des jeux à découvrir...



DES ATELIERS NUMÉRIQUES POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Présent tous les jeudis à la médiathèque, Hugo, conseiller numérique, a accompagné plus d'une centaine de personnes dans leur utilisation des outils informatiques.

Des ateliers gratuits tout au long de l'année

Durant l'été dernier, les plus jeunes ont découvert la programmation des robots Tymio, la création d'un film d'animation en Stop Motion, la création de bandes dessinées sur ordinateur et enfin, l'utilisation de casques de réalité virtuelle.



Avec le CCAS de Locmariaquer, lors de la Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, deux ateliers ont été organisés pour découvrir la tablette numérique et ses avantages et les moyens numériques pour communiquer avec ses proches.



Plus récemment, dans le cadre de l'Automne Numérique organisé par le réseau des médiathèques Terre Atlantique, une conférence sur la parentalité numérique et un atelier de création de bandes dessinées sur ordinateur ont été proposés respectivement aux parents et aux enfants, de quoi ravir toutes les générations.

Ces rencontres permettent à des publics variés de découvrir toutes les opportunités que propose le monde informatique afin de reprendre la main sur ces outils de plus en plus présents dans notre quotidien.

Que vous souhaitiez réaliser une démarche en ligne, apprendre à utiliser votre smartphone, transférer vos photos sur ordinateur ou encore en apprendre plus sur le numérique, Hugo peut vous recevoir le jeudi sur rendez-vous (**à prendre auprès de la mairie de Locmariaquer - 02 97 57 32 32**).

En complément, des ateliers collectifs sont aussi proposés tous les jeudis après-midi pour approfondir vos connaissances, n'hésitez pas à demander le programme en mairie.



→ CANDIDATURE UNESCO

Dernière ligne droite pour la candidature UNESCO des « Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan »



L'association Paysages de Mégalithes travaille depuis 2012 à la candidature des Mégalithes de Carnac et des Rives du Morbihan au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce projet de territoire rassemble les collectivités (mairies, intercommunalités, département, région, services de l'Etat), les établissements publics d'Etat concernés (Centre des Monuments Nationaux et Conservatoire du littoral) et les associations intéressées par le patrimoine et le tourisme.

Le périmètre du « Bien » s'étend sur un territoire de plus de 1055 km², traverse 27 communes et compte plus de 540 monuments. Quatre aires, caractérisées par des densités et diversités de structures mégalithiques, fonctionnent comme des « fenêtres » sur le phénomène néolithique du mégalithisme. Ces aires ne peuvent se comprendre sans leurs interactions avec le paysage, dans toutes ses composantes, et tout particulièrement avec les rives, rias, rivières, marais ou paysages maritimes qui sont une spécificité, unique au monde, de notre dossier.

Suite à la validation de ce périmètre en 2021, l'association Paysages de mégalithes travaille aujourd'hui avec l'ensemble des partenaires et acteurs locaux à l'élaboration du plan de gestion. Opérationnel et transversal, il représente l'ambition commune que le territoire se donne pour préserver, protéger, transmettre et valoriser ce paysage et ces monuments exceptionnels.

Un point d'étape décisif a été franchi le 18 octobre dernier lors de l'audition intermédiaire devant les ministères de la culture et de la transition écologique, au sujet du plan de gestion, de la gouvernance du projet et de la préservation du territoire.

Le calendrier de la candidature a également été confirmé, le dossier entre aujourd'hui dans sa dernière ligne droite avec une présentation officielle devant les Ministères, prévue pour la fin de l'année 2023. Le processus international d'évaluation des dossiers se mettra ensuite en place pour une durée de dix-huit mois. Aujourd'hui, le mot d'ordre est donc à la visibilité et la mobilisation opérationnelle du plus grand nombre pour accompagner cette première candidature bretonne sur la Liste du Patrimoine mondial !

Pour en savoir plus, vous pouvez retrouver Paysages de mégalithes sur son site internet <https://www.megalithes-morbihan.fr> et ses réseaux sociaux : Facebook, Instagram



→ LE BRETON



LOCMARIAQUER ET LA SEIGNEURIE DE KAËR

LOKMARIA-KAER HAG AN AOTROUNIEZH A G-KAËR

Nous ne connaissons pas le nom de Locmariaquer à l'époque gauloise ou gallo-romaine ; Dariorigum, qui est une mauvaise lecture pour Darioritum ou Dartoritum, est le nom ancien de Vannes mais peut-être trouvera-t-on un jour l'ancien nom sur une borne milliaire lors de la découverte d'un tronçon de voie romaine entre Auray et Locmariaquer.

La première mention sûre du nom Locmariaquer se trouve dans le Cartulaire de Redon (un recueil de chartes en latin où étaient notées les donations de terres faites à l'abbaye Saint-Sauveur de Redon). Il s'agit de la charte LXX actée entre 851 et 855 qui mentionne le nom de la paroisse de CHAER (mais il s'agit d'un territoire beaucoup plus étendu que l'actuelle commune). Le CH se prononce comme le CH de chrome c'est-à-dire K, et il est probable que l'on prononçait KA-ËR car on le trouve écrit plus tard avec un tréma, CAËR ou KAËR et en dépit de certaines étymologies fantaisistes que l'on retrouve encore dans des publications récentes (ville du serpent, ville de César), le sens est identique au CAER gallois (prononcé encore aujourd'hui KA-IR), c'est-à-dire ville fortifiée. Les Bretons de l'île de Bretagne (la Grande-Bretagne actuelle) ont été repoussés par les invasions des Jutes, Angles et Saxons vers l'ouest jusqu'au Pays-de-Galles et en Cornouailles, puis de nombreux clans sont passés en Bretagne continentale aux 5^e/6^e siècles imposant petit à petit leur langue et une partie de leurs coutumes aux autochtones sans doute pour certains peu romanisés. On sait par les quelques ruines retrouvées (théâtre et thermes entre autres) que Locmariaquer avait un statut de cité et que le centre devait être, à l'origine, protégé par de hautes palissades et les Bretons arrivant aux portes de la cité ne l'ont sans doute pas conquise immédiatement mais ils l'ont nommée dans leur langue KAER. Ce n'est qu'après les invasions des Vikings des 9^e/10^e siècles quand Locmariaquer a été pillée et les moines de Saint-Sauveur de Redon ont été obligés de fuir, que le calme revenu, des particuliers qui avaient peut-être récupéré des terres

indûment, rétrocédèrent ces terres aux moines de l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé ; ils construisirent l'église à partir de 1082 sous le vocable latin de sancta Maria de Kaer, traduit par Locmaria de Kaer ou Locmaria en Kaer qui devint plus tard Locmariaquer/ Lokmaria-Kaer.

Quand la seigneurie de Kaër a-t-elle pris forme ? Difficile de le dire mais sans doute au 11^e ou 12^e siècle mais la première mention de cette seigneurie, qui rappelons-le, a pris le nom du lieu où elle se trouvait, date de 1267. En 1294 Normant de Kaer est présent à une montre, c'est-à-dire à une inspection militaire où il se présente avec un chevalier qu'ils doivent, lui et sa fratrie, à l'armée du duc de Bretagne, Jean II.

Dans l'église de Locmariaquer, il y a, de chaque côté du chœur, les armoiries des premiers seigneurs de Kaer ; elles sont en mauvais état, car la Révolution est passée par là et l'église avait été transformée en écurie pour la troupe, mais elles sont en partie plus ou moins visibles en fonction de l'éclairage.

La description des armes de l'écu appelée blasonnement est la suivante :

De gueules à la croix d'hermines, ancrée et gringolée d'or, c'est-à-dire : Sur fond rouge, une croix semée d'hermines, dont les bouts se terminent en forme d'ancres prolongées par des têtes de serpent jaunes.

À ma connaissance, c'est la seule représentation des armes anciennes de Kaër car celles figurant sur une mosaïque qui se trouve au rez-de-chaussée de la tour heptagonale du Plessis-Kaer en Crach, ont été mises peu avant guerre par le père d'Étienne Jacqmin, ancien propriétaire. Quant à celles qui se trouvent au-dessus du retable de l'église de Saint-Philibert (la chapelle est devenue église en 1870 quand Saint-Philibert est devenue paroisse, avant de devenir commune en 1892), j'ai été étonné de les voir car, en 1683, la chapelle dépendait de la seigneurie de Coët-Courzo et non de celle de Kaër ; l'ancien recteur, Pierre Le Cabellec, m'a écrit que les armes avaient été mises à sa demande, lors de

la restauration du retable en 1993 car il y avait un vide sous la couronne qu'il souhaitait combler.

Photo des armoiries à gauche du chœur et essai de reconstitution de ces armoiries d'après ce qu'on peut voir dans l'église et d'après différents armoriaux des 16^e et 17^e siècles.

Yann LE GAUDION
Novembre 2022 - Kalañ-gouiañv 2022



Cap vers quel avenir ?

L'actuelle équipe municipale trace la route de ce que sera Locmariaquer dans quelques années.

À défaut d'avoir des réponses claires sur les choix et les conséquences de ses choix, il nous importe de partager avec vous les inquiétudes qui sont les nôtres.

Une course à la construction. De grands chantiers vont voir le jour. Dans le quartier Saint-Michel et sur le chemin du Bereu. Sur le papier, on ne peut qu'applaudir l'accès à la propriété de nos jeunes.

Dans les faits, c'est un très mauvais calcul. En effet, rien n'empêche les futurs parents de scolariser leur enfant dans une autre école que celle du Voten. Rien ne vous oblige à consommer local. Et rien ne vous empêchera de revendre cette maison à bon prix dans quelques années. Cette même maison qui viendra grossir les rangs des offres de Airbnb. Pour vous en convaincre allez faire un tour dans nos lotissements de plus de 10 ans.

L'impact écologique ne peut être lui non plus ignoré, il sera irréversible. Disparition de champs cultivés, adieu également la promenade bucolique dans le chemin du Bereu...

Pourquoi ne pas investir dans une maison vendue en centre bourg moins de 100000 €, et que l'on retrouve quelques mois plus tard sur leboncoin à plus de 800000 euros.

Alors que la maison à la croix des fleurs achetée par la mairie 150000 € sera détruite.

Détruite pourquoi ?

Faciliter la rotation des bus ? Nous souhaitons là aussi des réponses claires quant à la circulation et les types de véhicules acceptés dans notre centre-ville.

À l'heure où le parc naturel régional et le futur classement UNESCO vont ajouter à eux deux plus de 100000 touristes annuels. Nous nous interrogeons sur cette vague de submersion touristique. Nos commerces qui peinent à recruter en saison, et le trop peu d'hébergement proposé, nous expose à subir sans bénéficier de cette manne.

Nous avons proposé des alternatives gratuites et immédiates comme avec l'association «volet ouvert» qui propose de mettre en relation propriétaire de résidence secondaire avec des demandeurs de logement saisonnier. Des personnes isolées, qui proposent une chambre en contrepartie de services.

Mais à l'heure où toutes les mairies recherchent des solutions pérennes pour dynamiser leur territoire, notre proposition est restée lettre morte.

Nous ne pouvons évidemment pas douter sur le choix éclairé de nos collègues. Mais il serait bon qu'on nous en explique le cap.

***Le groupe,
« S'investir, pour mieux vivre à Locmariaquer »***



Réhabiliter, restaurer, diffuser un patrimoine mobilier, immobilier ou humain situé sur l'espace littoral.

Par patrimoine est considéré un savoir-faire, une expérience, une réalisation, une œuvre qui traduit une étape dans l'évolution de l'humain ou de son environnement.

La réhabilitation ou la restauration est une opération de sauvegarde permettant de retrouver son identité, son potentiel, à défaut sa fonction.

Soutenez la sauvegarde du Patrimoine sur le Littoral de Locmariaquer 56740.
Devenir un groupe représentatif de cette préoccupation.
Adhérer à l'association Akhen-Patrimoines.
Espace maritime-Côte - Interface - Espace Public-privé.
Repérer - Divulguer - le Patrimoine en danger.
Projets en cours.
Soutenir financièrement notre action.
Cotisation : 15 € - Dons : libres (reçu fiscal).

Hervé BOUTROLLE - 06 71 74 57 00
Email : akhen-patrimoines@orange.fr

Appel à témoins

Le Patrimoine est une richesse communale qui tend à s'estomper avec les années écoulées.

Il est temps de dresser ou mettre à jour l'inventaire de ces réalisations faites par nos aïeux, nos anciens, réalisateurs qui ont façonné notre territoire par leurs mises en œuvre, leur échelle humaine, leurs fonctions. Le Patrimoine est le reflet des activités humaines ancestrales, d'un savoir-faire, d'un art de vivre, d'une qualité de vie, microcosme sociétal.

- Aidez-nous à regrouper tous les documents disponibles (cartes, photos, écrits), mais aussi recueillir le témoignage indispensable de « nos aînés ».
- Localiser toutes traces d'activités ancestrales oubliées, comme... pierres taillées pour les barrières, murets de pierres sèches en clôture, passage pastoral, pierre votive... (prendre des photos et préciser la localisation).
- Participer à l'identification, sinon la restauration de ces ouvrages par l'apport de votre expérience professionnelle, votre disponibilité, le prêt de matériel à l'association...

Thèmes à développer

- Bassins ostréicoles empierrés, cabanons et chantiers.
- Quais de chargements, murs de soutènement, cales, môle...
- Chantier naval artisanal.
- Phare, moulin, digue, écluse...
- Murets de pierres sèches.
- Fontaine, lavoir, puits...
- Les outils.

• « Akhen-Patrimoines » remercie le soutien apporté par la municipalité de Locmariaquer.

Chantier pilote

L'association « Akhen-Patrimoines » est heureuse d'avoir sauvé la Fontaine de Kerlud qui était en péril.

Celle-ci, confortée dans ses soubassements, est en cours de remontage...

Pour participer au chantier, prévenez par SMS 06 71 74 57 00



→ LES AMIS DE LA CHAPELLE SAINT MICHEL



Cette année encore, la chapelle Saint Michel a fait le plein. Dès le mois d'avril, l'Atelier du Vent Salé a présenté les œuvres de ses adhérents, puis, dès le 1^{er} juillet, des œuvres ont été présentées par des artistes aux styles différents permettant à chacun des visiteurs de découvrir des talents parfois méconnus.

Le collectif Reg'art, Claire DE BROUCKER, Anne LE SOMMER, Christian BIARD et Eric DEVANTOY, Sandrine HUREL et Marie MARIETTE, tous ces artistes ont été très satisfaits de l'accueil du public.

Début septembre, le forum des associations nous a permis de présenter nos activités.

Le 2 octobre, nous avons célébré le Pardon de Saint Michel. La chapelle était pleine, et la cérémonie présidée par le Père GUILLEVIC a été bien appréciée. Nous avons apprécié l'orgue qui est installé dans le chœur depuis un peu plus d'un an maintenant.

Les adhérents présents ont pu renouveler leur adhésion et nous avons eu le plaisir de noter plusieurs nouveaux amis de la chapelle. Un verre de l'amitié a clôturé cette belle matinée.

Nous avons fixé la date de notre prochaine assemblée générale; elle aura lieu le 4 février 2023 à 16h00 à la salle Georges Crequer.

Le dimanche 2 avril, ce sera la Bénédiction des Rameaux à la chapelle avant le départ en procession vers l'église.

Nous allons profiter de la pause hivernale pour préparer la saison 2023.

Jean-Luc JACQUART
Président



→ CHAPELLE DU MOUSTOIR

Fort de ses 60 membres, l'association continue à œuvrer pour entretenir le site.

Fin juin, après 2 ans d'absence sous sa forme traditionnelle, le pardon s'est très bien déroulé. L'objectif étant de satisfaire l'ensemble des participants, nous avons donc prévu de limiter le nombre de personnes au repas pour ne pas trop surcharger en travail les bénévoles, afin que tout le monde passe une bonne journée conviviale.

Le petit concert avec le groupe Zoltan organisé par la chapelle le 29 juillet a été très apprécié par les connaisseurs, le quatuor de Nantes a su gagner son public, un grand merci à Cédric FORRÉ et à son équipe.

Le partenariat, avec l'association Nevezus qui organise des sorties insolites, nature et patrimoine, et donc des balades au départ de la chapelle a permis à de nombreuses personnes de découvrir la chapelle.

Enfin comme prévu lors de l'AGO, la bâche du 2^{ème} grand chapiteau a été changée. Ceci nous permet d'avoir

une offre de qualité pour les loueurs des chapiteaux de l'association. Cet investissement est entièrement pris en charge par l'association. Pour rappel, l'association ne bénéficiant pas d'aide publique, elle arrive à subvenir à ses besoins grâce à la location de matériels.

La chapelle a accueilli une quinzaine de visiteurs lors de la journée du patrimoine en septembre (la chapelle avait été ouverte de 14h à 16h le dimanche après-midi).

L'été a été très rude pour les plants et nous constatons que plusieurs plants ont séché. Pendant l'automne, un gros travail de nettoyage et de taille sera donc réalisé.

Location de matériels festifs (tables, vaisselles, chapiteaux ...)
Contact : 02 97 57 33 46

Le bureau remercie toutes les personnes qui soutiennent l'association et bien sûr les bénévoles qui travaillent activement pour maintenir les lieux attractifs, ou dans le montage des chapiteaux

Bonne année et surtout bonne santé à toutes et tous.



→ CHAPELLE SAINT-PIERRE



La Chapelle Saint Pierre Lopérec, édifiée en 1772, a fêté cet été ses 250 ans après des travaux de ravalement effectués courant juin. Voici un petit rappel de son histoire.

Elle fut construite à la demande de l'évêque de Vannes pour y célébrer des messes et organiser un Pardon pour le repos des âmes des naufragés nombreux sur la côte mais également, selon la tradition locale, pour expier les fautes des habitants du village qui, à l'occasion, auraient été aussi des naufrageurs.

En effet, au XVIII^{ème} siècle, de nombreux vaisseaux auraient ainsi fait naufrage devant le village de St Pierre en voulant entrer dans le Golfe d'où, d'ailleurs, le nom de Ster er Vered (baie du cimetière) donné à la baie de St Pierre car certains naufragés y auraient été enterrés.

Revenons au présent.

Plusieurs manifestations ont ponctué cet anniversaire en juillet et août : Deux soirées conviviales ont permis aux habitants de St Pierre de se rassembler autour d'un dîner partagé à l'issue des messes célébrées

par le Père Guillevic. Michel Jeannot est, quant à lui, revenu sur l'histoire du village de 1772 à nos jours lors de deux conférences qui ont rencontré un franc succès. Pour clore ces festivités, Sklaeren, conteuse à Locmariaquer, a animé une soirée autour de contes traditionnels bretons et « d'improvicontes » en lien avec l'histoire de la Chapelle.

L'été prochain, le pardon de St Pierre aura lieu dimanche 2 juillet. Michel Jeannot proposera, les vendredis 28 juillet et 18 août, deux nouvelles conférences sur le thème : « Agriculture, ostréiculture, tourisme, la vie quotidienne de 1772 à nos jours. »

Depuis bientôt 35 ans, l'Association de sauvegarde de la Chapelle Saint Pierre Lopérec entretient et valorise ce patrimoine religieux pour le transmettre aux générations futures.

Rappelons que la Chapelle est ouverte chaque jour pour accueillir les nombreux visiteurs.

Le bureau

chappellesaintpierreloperec@gmail.com

→ LAOS EDUCATION SCOLARITÉ AVENIR

La vie semble reprendre doucement au Laos après cette pandémie COVID-19.

Comme tous les pays de notre planète terre, le Laos a subi plusieurs confinements qui ont déstructuré son économie, ramenant dans les villages et en campagne tous les salariés des hôtels et restaurants et autres activités liées au tourisme. Des touristes sont de retour depuis le mois de septembre 2022, l'association a continué à aider les écoles par le système de Western Union.

Des activités proposées par l'association vont se dérouler en 2023, tout d'abord une exposition à la salle Jean-Baptiste Corlobé du 20 Février au 4 mars, une randonnée deiz gourmande le 17 juin sur la commune de Locmariaquer, puis nous espérons faire venir une chanteuse laotienne arrivée mineure en France, qui, durant la pandémie a profité pour s'adonner à la chanson et sortir un disque (problème : trouver une salle de spectacle).

Cette manifestation se déroulerait ainsi :

Chanteuse puis pause en-cas et enfin film sur le Laos.

Nous envisagerons un nouveau séjour au Laos en 2023 pour observer les réalisations de l'association de Novembre 2019 à Février 2023.

Vous pouvez toujours adhérer à l'association, vos cotisations sont déductibles des impôts car l'association est reconnue d'intérêt général.

Les chèques sont à libeller à l'adresse suivante :

**Laos-Education-Scolarité-Avenir
6 village de Saint Pierre
56740 Locmariaquer**

Le président - JEANNOT Michel

micheljeannot56@gmail.com



→ CLUB DES AMIS DU GOLFE



Une belle palette d'activités s'offre à nos 174 adhérents dont 22 nouveaux inscrits lors du forum des associations.

- Chaque jeudi (hors congés scolaires) la salle Georges Crequer nous accueille pour divers ateliers : Art Floral, Remue-Ménages, Danse en

ligne, Jeux de société, Poterie et à partir de Janvier Cercle de lecture, broderie et autres loisirs créatifs. En novembre, un animateur nous initiera à la recherche généalogique.

- Le mardi après-midi, la section randonneurs nous propose d'agrées

bles balades vivifiantes et toujours dans la bonne humeur.

- Chaque mois, nous envisageons une activité telle que : voyage, spectacle, théâtre grâce au partenariat avec le Théâtre à L'Ouest à Auray, repas à thème, loto... Pour exemple, en Octobre, une sortie découverte au Guilvinec a enchanté les participants.

Beaucoup de projets donc, mais aussi une participation que nous souhaitons toujours plus importante à la vie de notre commune. C'est ainsi que nous avons assuré l'animation d'un après-midi récréatif lors de la semaine bleue organisée par le CCAS.

Notre plus belle récompense : UNE PARTICIPATION TOUJOURS PLUS NOMBREUSE DE NOS ADHÉRENTS.

→ SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

CONFÉRENCE Notre-Dame du Plas Kaer (Notre-Dame des 7 douleurs) CRAC'H-LOC-ST PHIL

Le début du deuxième semestre 2022 a été marqué par des changements notables au niveau national de la gouvernance de la Société de Saint Vincent de Paul.

Ces changements ont un impact direct sur la gouvernance de notre conseil départemental puisque Hubert Derache de Crac'h a été nommé Président

National de l'association (cf articles de presse de l'hebdomadaire catholique « La Vie », du Télégramme et de Ouest France). Il doit donc prochainement démissionner de son poste de Président Départemental de la SSVP du Morbihan. Dans le même temps Anne-Marie Caux ne s'est pas représentée au poste de Trésorière Nationale qu'elle occupait depuis quatre années. Elle reste pour le moment présidente de la Conférence de nos trois communes.

Début juillet, à Saint Philibert, nous avons participé à la journée des Chartes de notre Conférence, après

une réunion constructive et avant un bon repas préparé et pris en commun, tous les bénévoles : vincentiens et les aidants Compagnons Ozanam, ont signé la charte de l'association.

Durant tout le semestre, les bénévoles ont continué leur action auprès des personnes seules et des familles en difficultés financières. L'envoi de cartes vœux, dessinées par les enfants, aux personnes isolées et en EHPAD sera reconduit cette année.

La construction de l'accueil de jour d'Auray « maison des solidarités » sera portée par la Société de Saint Vincent de Paul avec la collaboration de l'association diocésaine, de l'association Stéphane Bouillon et du Secours Catholique. Le nouveau permis de construire sera établi au nom de notre association. L'achèvement de cet accueil est prévu pour fin 2023, début 2024. De nouveaux bénévoles viendront nous rejoindre pour assurer la tenue de cette maison et pour la faire « vivre ».

Anne-Marie CAUX - 06 07 99 40 26





Un nouveau départ

Malgré un été très chaud et un automne encore trop sec, le GRAIn poursuit son action sur le terrain, à Locmariaquer, comme dans le Pays d'Auray.

Pour remplir les missions qu'il s'est donné en 2017, il prend un nouveau nom : le « A » d'Animation, se transformant en « A » comme Action. Cette transformation n'est pas anodine, la vocation de l'association étant moins de participer à l'animation de la vie locale que de créer des actions concrètes localement, mais aussi à un niveau plus large, celui des intercommunalités.

Locmariaquer, des ateliers participatifs se terminent, les quatre bacs à marée seront installés à la fin de l'automne sur la côte par les services municipaux – Le suivi du trait de côte se poursuit au sein de l'OCLM. D'autres ateliers sont dans les cartons et devraient se concrétiser bientôt : Aménagement d'un coin pique-nique avec des habitants de KEROUARC'H – Réflexion sur la construction de toilettes sèches, sur les sentiers communaux - Réflexion sur les déplacements en vélo.

La participation du GRAIn aux Comités Consultatifs Citoyens est positive, même si les résultats se font attendre sur le terrain, ce qui est bien normal quand il s'agit de chantiers aussi importants que ceux de la maison de santé ou des futurs aménagements du cœur de bourg. Et pour mieux écouter tous les locmariaquerois, le GRAIn met en place un réseau de « Référénts de Quartiers » dont le rôle principal sera d'alimenter l'Observatoire participatif.

Au premier trimestre plusieurs cafés-citoyens ont été organisés : Digue du Brennegi - Classement UNESCO - Energie au quotidien – Partage du littoral ; d'autres sont en gestation. Il faut remercier ici les intervenants qui apportent leur expertise et les gérants des établissements qui accueillent ces moments de débat permettant à chacun de s'exprimer librement. Ils sont l'occasion de partager pour améliorer le « bien vivre » dans notre village.

Mais ces actions ne seraient pas vraiment significatives si elles ne s'inscrivaient pas dans un espace plus large grâce au CODEPA (Conseil de Développement du Pays d'Auray), dont le GRAIn est membre. Régulièrement le Conseil de Développement transmet aux élus intercommunautaires et à la Région, ses propositions, en particulier, sur les nouvelles formes de gouvernance, les problèmes liés à l'évolution du littoral, la gestion du foncier, le logement des jeunes ou le développement touristique ... Le GRAIn, peut ainsi relayer les demandes et l'expérience locmariaquéroise.

POUR TOUT CONTACT : janrene.doulin@orange.fr
ou mariedesaintgermain75@gmail.com

→ ESPACE FORME

L'Association Espace Forme a effectué sa rentrée sportive sous de beaux auspices en enregistrant l'adhésion de 90 licenciés entre le 1er septembre et le 15 novembre.

La section de musculation fêtera ses 25 ans en 2024 tandis que l'association créée en 2014 célébrera son dixième anniversaire à la même période.

L'objectif de fonctionner comme un club sportif est désormais atteint avec la fidélisation de nombreux membres qui reviennent chaque année pour pratiquer les activités physiques.

L'acquisition de nouveaux matériels est aussi au centre de l'activité dans le but de renouveler et d'améliorer la pratique chaque année.

Les jeunes sont de plus en plus nombreux.

La saison 2022 - 2023 a enregistré l'adhésion de 40 jeunes aux ateliers de renforcement musculaire dont 25 d'entre eux sont âgés de 14 à 19 ans.

La mixité est de retour après deux années de Covid avec l'adhésion de 40 femmes et 50 hommes.

65 Locmariaquerois participent aux ateliers de l'association et 25 adhérents viennent pour la majorité de la Communauté de Commune Auray Quiberon Terre Atlantique.

L'association a investi dans du nouveau matériel à la rentrée : une barre olympique et des bumpers pour tous les exercices de pont, une table d'inversion pour se détendre et se relaxer avant ou après séance, un ski trainer pour le travail en cardio training, un tapis de course professionnel Lexco et un cross



over avec tous les accessoires de tirage. L'association envisage également de remplacer la machine à dips en février prochain.

Inscription possible tout au long de l'année.

Ouverture annuelle :

Lundi 18h à 20h; Mardi 17h15 à 20h45; Mercredi de 10h à 12h45; Jeudi de 17h15 à 20h45; Vendredi de 18h à 20h; Samedi de 10h à 12h45

L'équipe Espace Forme

→ L'UNACITA LOCMARIAQUER A 50 ANS



Cette commémoration du 8 mai, nous a permis de réunir un grand nombre de nos membres et d'honorer certains pour leur engagement. Comme pour chaque évènement, nous avons tenu à associer les enfants de l'école publique « Le Votten » dans cette démarche du souvenir qui ont démontré un engagement et un sérieux comme à chacune de leur intervention avec notre association.

Nous tenons à remercier chacun d'entre vous et à souligner le soutien apporté par notre Mairie pour l'organisation de cet évènement.

Lors de ce souvenir nous avons pu honorer nos camarades, Mr. Godéc - médaille de la Défense Nationale agrafe « Mururoa », Mr. Cotmelec, Mr. De Thy à titre posthume, Mr. Guénée, Mr. Guillevic, Mr. Le Cann, Mr. Prouvost – médaille de l'U.N.A.C.I.T.A, et Mr. Cailloce, Mr. Laurent, Mr. Mandin, Mr. Paulic – médaille « Maginot » qui ont reçu leurs décorations des mains de Mr. Hervé Cagnard, Maire de Locmariaquer, Mr Jimmy Pahun, Député, Mme Jourda, Sénatrice, Mme Marie-Jo Le Breton, Conseillère départementale, Mr. Heintz, Président national, Mr. Devineau, Président départemental et Mr. Le Corvec, Président de la section de notre commune.

A nos camarades disparus cette année :

Mr. Régis Paulic, Mr. Gérard Le Rohellec, Mr. Louis-Paul Cailloce

Dans le cadre de l'anniversaire de la création de la section ONAC/UNACITA/OPEX de la commune de Locmariaquer, le 16 mai 1971, l'association des anciens combattants a eu le plaisir de se voir concrétiser le jubilé de notre section qui avait dû être différé suite à la crise sanitaire.

Cette cérémonie a été l'occasion de rappeler et d'honorer l'engagement de nos camarades disparus et de nos membres actuels qui ont œuvré et continuent à faire vivre le devoir de mémoire et à honorer nos frères d'armes tombés au champ d'honneur.



→ AMICALE LAÏQUE

La rentrée de septembre dernier a marqué un tournant avec le renouvellement du bureau. En effet, après de nombreuses années de bénévolat, Lauriane Oliero et Maëla Gidouin ont décidé de laisser la place à de nouveaux parents aux postes de secrétaire et secrétaire adjointe. **Merci à vous pour votre bonne humeur et votre implication sans faille au sein de l'Amicale.**

Un nouveau bureau et un nouveau conseil d'administration ont été élus début octobre lors de l'assemblée générale.

BUREAU

Président : Thibault MARION
Vice-Présidente : Sophie-caroline DUBOIS
Secrétaire : Alexis COUTHIER
Secrétaire adjointe : Marig LE CROM
Trésorière : Aurélie GAZAVE
Trésorière adjointe : Jennifer NIVES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nanon FUSTIER, Julie TOUDRET, Nicolas VANDEWALLE, Nolwenn MAINGUY, Gaël CAILLE, Margaux DANARD ainsi que tous les membres du bureau.

Le seul et unique objectif de l'Amicale est de financer les projets pédagogiques de l'école ainsi que ses équipements éducatifs par le biais de manifestations.

Le calendrier des évènements de 2022-2023 a été modifié avec la création d'une « bourse aux jouets » qui s'est déroulée à la salle Crequer fin novembre pour laquelle une quarantaine d'exposants s'étaient inscrits ; nous prévoyons, étant donné le succès, de la reconduire pour 2023.

La 3^{ème} édition de notre marché de Noël s'est transformée en « Noël à Loc » pour lequel nous remercions chaleureusement la mairie ainsi que Monsieur Yann PASCO pour avoir respectivement offert un feu d'artifice et une arrivée mémorable du

père Noël sans oublier le très beau tour du Golfe sur le navire Angélus pendant lequel, enfants et parents ont pu profiter d'une magnifique fin d'après-midi sur l'eau.

La kermesse de l'école fait peau neuve, elle se déroulera sur le port le samedi 1^{er} juillet 2023 et l'école de voile de Locmariaquer s'associe à notre fête en proposant des jeux nautiques et l'arrivée d'une régata de Guépards ; ajoutez à cela le spectacle des enfants, une multitude de jeux qui raviront petits en grands sans oublier un brin de soleil et tous les ingrédients seront réunis pour une superbe journée, venez nombreux !

Enfin, nous n'oublions pas nos amis de TY PIZZA avec lesquels nous pensons reconduire une opération vente de pizzas à la sortie de l'école.

A très bientôt sur nos évènements.

Amicalement



→ KAËR É MEM BRO



Après une saison estivale éprouvante tant par la chaleur que par nos nombreuses occupations, nous nous préparons à rentrer dans la saison hivernale.

Si nous faisons le point sur l'été, nous pouvons être des plus satisfaits de la nouvelle fête « Huitres, Voiles et compagnie ».

Ce nouveau format a plu à tout le monde, malgré une météo peu favorable sur la deuxième journée.

De nombreux bateaux amis ont été accueillis sur les pontons, L'indomptable, le Sassarose, le Tout Va Bien, le forban du Bono entre autres. Plusieurs n'ont pas pu venir faute d'équipage, la reprise après Covid était difficile pour certaines associations. Ils seront là à la prochaine édition 2023.

Les Matelotages tous les 15 jours ont participé à l'animation du port et à la transmission des valeurs de protection du milieu marin (en association avec le RIEM*).

Le chantier de Kerivaud est resté en activité. Les travaux sur le Kuz Heol (Coquillier de la Rade de Brest) ont été bien avancés.

Les Joutes Kiwanis sur Saint Goustan, ont pu reprendre après 2 ans de suspension. Nos équipes féminines et masculines y étaient présentes. L'équipe féminine des Mam's-Pirates a été détrônée par l'équipe de Crac'h, mais n'a pas démerité en décrochant la deuxième place. L'équipe masculine se renouvelle et compte bien se distinguer en 2023.

Dans l'été, on nous a fait don d'un guépard «historique» le numéro 5 Chanel.

Ce bateau vient compléter la flottille de l'association en donnant une dimension plus sportive à la navigation des adhérents.

Pour 2023 de nombreuses activités en préparation :

- En mai, la semaine du Golfe se déroulera du 15 au 21 mai. Nous accueillerons 2 flottilles, la 3 et la 3bis. Deux grandes soirées sont prévues le mercredi et jeudi soir. Mais nous serons sur le port du mercredi matin au vendredi après-midi.
- Fin juillet, nos équipes se représenteront aux Joutes de Saint-Goustan. La date est à préciser.
- En août, la deuxième édition de « Huitres, Voiles et Compagnie » aura lieu les 12 et 13 du mois.

De nouveau, nous faisons appel aux bonnes volontés pour un coup de main sur le port (contacts par mail)

Pour rappel, l'atelier de Kerivaud est ouvert tous les jeudis et vendredis et peut être visité.

Bon Vent à toutes et tous.

L'équipe de Kaer e mem bro

**Anse de Porzh-Fetan - BP 30
56740 – Locmariaquer**

Mail : kaeremembro@gmail.com

Site : <https://www.kaeremembro.asso.fr>

*** RIEM = réseau initiative eco-explorateurs maritimes**



ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DU SITE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LOCMARIAQUER

Scot du Pays d'Auray

(Suite de l'exposé de l'ADSEL figurant dans le bulletin municipal de juillet 2022).

Comme cela a déjà été écrit dans le bulletin municipal précédent, une révision du schéma de cohérence territoriale du Pays d'Auray a été entreprise à partir du 23 mars 2022. Une consultation s'est déroulée entre le 23 mars et le 6 mai 2022. Le 7 juillet le projet de modification a été adopté par l'entité qui conduit cette opération, le PETR du Pays d'Auray, qui regroupe les deux communautés de communes ; Belle Ile et AQTA, Auray Quiberon Terre Atlantique.

Le texte adopté le 7 juillet n'est que très peu modifié par rapport au projet initial et ne réduit qu'à la marge la très forte augmentation de l'urbanisation qu'autorise le Scot. Les remarques très critiques du Préfet du Morbihan et de l'autorité environnementale n'ont pas été prises en compte. Les représentants de l'ostréiculture avaient donné un avis défavorable au projet estimant que la capacité de traitement des eaux usées devait être améliorée avant toute nouvelle urbanisation. Le président du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan avait fait remarquer que Locmariaquer avait signé la charte du Parc Naturel et ce faisant avait pris l'engagement de la respecter. Or la création de 4 villages

sur la commune allait à l'encontre de la Charte. Rien n'a été retenu de ces remarques.

Début septembre, estimant que la capacité d'accueil est insuffisante par rapport aux ambitions du Scot, les principales associations pour la protection de l'Environnement du Morbihan, ont présenté un recours gracieux aux auteurs du Scot. Ce recours a été rejeté le 20 octobre 2022.

Il est probable que ce dossier va être soumis au juge.

On ne peut que regretter les conditions dans lesquelles a été adoptée cette modification du Scot. Malgré un affichage à la mairie, le dossier devait être consulté à Auray au siège d'AQTA ou sur internet. Bien peu de citoyens ont pris conscience de l'enjeu de la consultation. Or les PLU vont devoir être mis en conformité avec le Scot, comme le dit bien la délibération du conseil municipal de Locmariaquer, lors de sa réunion du mois d'août dernier. Cette modification est capitale pour le devenir des habitants. Elle s'est faite sans véritable participation et le dialogue entre les administrations, les associations et les auteurs du projet n'ont pu avoir lieu.

Alain LE GRÉZAUZE - Président de l'ADSEL
Jean Michel DE MOURGUES

→ ESPOIR AMITIÉ



ESPOIR AMITIE est une association laïque et apolitique, de type loi 1901 présente sur tout le Morbihan. Groupe d'entraide et de paroles pour les personnes dépendantes, touchées par l'addiction à un ou plusieurs produits (alcool, drogues dures ou douces, médicaments..)

ESPOIR AMITIE, c'est un lieu où l'on peut s'exprimer, tout dire à des gens qui ne jugeront pas et qui ont vécu les mêmes problèmes, parler sans tabou. Exprimer ses doutes, ses craintes, ses difficultés et ses tentations. S'exprimer et accepter les différences de chacun. Exorciser par la parole son sentiment de culpabilité. Il est parfois difficile de parler de ses problèmes à des personnes qui ne connaissent pas les mécanismes de la dépendance. Le groupe permet de connaître les pièges à éviter, les situations à risques et d'échanger des expériences et des astuces pour le « plus jamais ça » dans un esprit d'entraide et de libres échanges.

ESPOIR AMITIE est un soutien essentiel en sortie de cure. Car être abstinent en cure est bien plus facile que de le rester une fois sorti. Les difficultés commencent une fois sorti de ce cocon. La vraie vie reprend et il faut faire face à des baisses de régime, aux problèmes familiaux, travail, administratif mis entre parenthèse durant la cure.

Le soutien du groupe vous permet de surmonter ces difficultés et vous conduira vers une abstinence heureuse.

Si l'alcool (ou tout autre produit) vous gâche la vie et/ou celle de vos proches, que vous ayez fait une cure ou non, vous pouvez nous rejoindre à Auray les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois à 20h30. Possibilité d'accueillir les conjoints.

Pour prendre contact avec une des antennes :

Téléphone	Réunions / Permanences
Vannes 06 52 97 12 68	1 ^{er} et 3 ^{ème} vendredis du mois - 20h30 Centre Socioculturel de Kercado
Auray 07 68 31 11 14	2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredis du mois - 20h30 Locaux associatifs du Loch - Place du Maréchal Leclerc
Lorient 06 87 67 93 59	1 ^{er} vendredi du mois - 20h30 Centre social de Kervéanec Permanence le vendredi (sauf le 1 ^{er}) de 18h à 19h Salle du petit levant
Hennebont 06 88 48 40 27	Hennebont : 3 ^{ème} vendredi du mois - 20h30 Permanence le vendredi (sauf le 3 ^{ème}) de 18 à 19h Maison pour tous http://espoiramitiehennebont.e-monsite.com
Questembert 02 97 53 14 05	2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi du mois - 20h30 Centre Alan Meur

→ LOK'EN BULLES

Y aura-t-il un cinquième festival Lok'en Bulles en 2023 ?

La quatrième édition - mi-septembre 2022 - a rempli ses promesses :

- Un public nombreux et satisfait avec plus de 1400 personnes soit 15% de plus que l'an passé.
- Des centaines de dédicaces de bandes dessinées.

- Des ateliers pour jeunes et adultes très appréciés.
- 25 auteurs qui nous ont remercié pour la chaleur de l'accueil.
- Le libraire de Locmariaquer satisfait comme les auteurs puisque plus de 1000 ouvrages ont été achetés.
- Une trentaine de bénévoles motivés et efficaces.
- Et du soleil sur le port et lors de la mini-croisière organisée sur le Golfe avec nos sponsors et les personnalités qui nous ont soutenus.

Pour pérenniser cet événement culturel et festif à Locmariaquer, nous avons besoin de vous.

Si vous aimez la BD et/ou avez quelques compétences en communication ou animation, rejoignez-nous. Il nous faut renforcer l'équipage pour que vive Lok'en Bulles.

François VALLET
Président de Lok'en Bulles

francoisvallet56@gmail.com



→ PENSIONNÉS DE LA MARINE MARCHANDE

L'assemblée générale de notre association s'est tenue le 4 mai 2022.

Le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Nous avons effectué un tour du Golfe avec escale sur l'île d'Arz le 1^{er} juillet.

La réunion départementale a eu lieu le 28 octobre à Sainte-Anne d'Auray.

Nous comptons 2055 adhérents dans le Morbihan.

Le calendrier départemental 2023 a été établi.

Repas à Languidic : le 26 février.

Assemblée générale : fin avril - début mai.

Le 24 septembre : congrès national au palais des congrès à Quimper (ce sera le centième anniversaire).

Le bus sera gratuit.

Pour la section de Locmariaquer, notre prochain rendez-vous est fixé au 16 janvier 2023 pour notre assemblée générale et la galette des rois.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos vœux pour 2023.

La présidente et le bureau



→ ATELIER DU VENT SALÉ



L'Atelier du Vent Salé est une association qui a pour objectif de promouvoir la création artistique. Elle accueille les artistes de Locmariaquer et des communes environnantes.

Montant annuel de l'adhésion : 20 euros

L'Atelier du Vent Salé propose chaque semaine dans les locaux de La Ruche à Locmariaquer.

- Un cours animé par Elisabeth POIRIER issue des Beaux Arts le jeudi de 10h à 12h.
- 70 euros par trimestre.
- PS : Exceptionnellement cette année, les cours ne commenceront qu'au mois de janvier pour raison de santé de notre professeur. Nous l'attendons avec impatience.

Un atelier libre, les lundis et vendredis de 10h à 12h.

La cotisation est de 25 euros pour l'année.

Les adhérents qui suivent les cours du jeudi peuvent aussi venir aux ateliers libres des lundis et vendredis (sans surcoût).

Ces activités sont suspendues pendant les vacances scolaires.

Notre association est ouverte à tous les niveaux et à toutes les techniques.

A notre exposition Art-Expo 2022, nous avons vendu 13 œuvres. La Mairie de Locmariaquer a acquis un tableau pour la salle du Conseil.

- Pour conclure l'année 2022, nous sommes allés à l'Île aux Moines sur le Lok-Maria-Kaer (loup de mer) de l'Association de KAER E MEM BRO avec le skipper Christian et l'équipier Claude que nous remercions.
- Sur place, nous avons peint ou dessiné suivant notre inspiration.

Au forum des Associations 2022 à Locmariaquer, 3 nouveaux adhérents se sont inscrits et 13 personnes ont pris des renseignements pour une éventuelle inscription.

Nos dates des expositions 2023 sont :

- 1 - Exposition St Michel à Locmariaquer du samedi 24 avril 2023 au lundi 1er mai 2023.
- 2 - Exposition à la Semaine du Golfe sur le port du jeudi 18 mai 2023 au samedi 20 mai 2023.
- 3 - Exposition Art-Expo au restaurant scolaire à Locmariaquer du vendredi 14 juillet 2023 au mardi 15 août 2023.

Les adhérents exposeront ainsi les œuvres qu'ils ont réalisées selon le thème voté en début année à savoir «Les Voiles».

Pour tout autre renseignement vous pouvez :

- **Nous rencontrer à la Ruche le lundi, jeudi et vendredi de 10 heures à 12 heures.**

- **Prendre contact sur notre site Internet :**

<https://avs56.blogspot.com>

Aller sur l'application Mon village.

A bientôt de vous rencontrer.

→ ASSOCIATION SPORT CULTURE ET BONNE HUMEUR

A la suite de notre Assemblée Générale, le 20 juin dernier, le bureau de l'Association a changé. Nous accueillons Daniel Bosquet en temps que président. Nous sommes reconnaissants à Jean-Paul Bouyer pour toutes ces années passées au service de notre association.

Nous étions présents au forum des associations le 03 septembre.

Les activités ont démarré à partir du 12 septembre. A ce jour, nous comptons 122 adhérents.

Le cours de gymnastique enfants se déroule désormais le mardi après l'école et nous nous réjouissons de voir que ce créneau est préféré par les parents. Ils sont 20 enfants et nous avons pu faire 2 groupes suivant les âges.

Pour les adultes, les cours de gymnastique marchent bien aussi avec 40 inscrits entre les trois cours.

10 personnes participent au cours de Pilates et l'activité yoga qui avait été

interrompue l'an dernier a pu reprendre avec 7 participants à ce jour.

Nos 10 cyclistes font allègrement leurs 30 à 40 kilomètres chaque mercredi après-midi ; les activités de tennis de table (9 adhérents), de badminton (12 adhérents) ont repris aussi avec plaisir.

Les chanteurs de la chorale « Loc en chœur » ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver et à accueillir 3 nouveaux membres. Il y a encore de la place pour des chanteuses et chanteurs. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique, il suffit d'aimer chanter !

La troupe de théâtre « Les Loc'tambules » a pu recommencer ses répétitions et nous attendons avec impatience de découvrir leur nouveau spectacle les 24, 25 et 26 mars ainsi que les 31 mars et 1er avril 2023. Les jeunes comédiens du théâtre des Abeilles ont, eux aussi, repris leurs répétitions avec Isabelle leur animatrice. Ils sont 9 enfants et ados de 7 à 14 ans, un groupe primaire et un groupe collège.

Les autres dates à noter dans vos agendas, pour 2023, sont : la galette des rois le 20 janvier à 18h.

le spectacle des jeunes comédiens les 03 juin et 16 décembre.

L'AG de notre association le lundi 12 juin à 18h.

Mais cette année n'est pas terminée et quand ce bulletin paraîtra, les jeunes comédiens et Isabelle nous auront présenté leur spectacle de Noël « Oh, ça craint ! ». Ce sera le 17 décembre 2022.

**Daniel Bosquet
et le bureau de l'association**



→ LOCMARIAQUER PÉTANQUE CLUB

deux saisons, atténuées par les restrictions sanitaires, le LPC a retrouvé son dynamisme avec l'adhésion de 79 adhérents Loisirs cette année, dont 34 joueurs en compétition.

C'est dans ce cadre que notre section Loisirs a accueilli enfin nos amis pétanqueurs de Belle-Ile pour une confrontation très amicale. A cette occasion, les deux clubs ont remis un don à Michel Jeannot, pour son association du Laos. Nous avons également pu faire 6 journées pour le concours interne, remporté cette année par Jefferson Chevalier. Bravo à lui.

Concernant la compétition, nous avons cette année, une équipe vétérans, et 3 équipes seniors. Toutes ces équipes ont évolué avec brio tout au long du championnat, avec notamment l'équipe 1 qui finit

première de son groupe, mais qui se voit rafter la montée au goal-average. Ce n'est que partie remise. Le Club gagnera en effectif, en expérience et en niveau pour prétendre à des titres. A côté de ce championnat des clubs, nos joueurs ont disputé les tours de coupe du Morbihan et de France, ainsi que de nombreux qualificatifs, dans lesquels on a poursuivi d'excellents parcours.

Le Club compte sur le soutien des locmariaquérois pour pérenniser nos activités. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, nous soutenir, ou nous rendre visite lors des concours ouvert à tous.

Lpc56@sfr.fr
02 97 57 45 98



→ SNSM

Quelques nouvelles de la station SNSM Auray La Trinité sur Mer, de sa vedette Eric Tabarly et de son équipage.

Comme beaucoup d'associations, nous avons fait le dos rond face au covid et un protocole bien huilé a permis de poursuivre la mission.

Pendant sept mois, nous avons dû assurer les missions au moyen d'une vedette de deuxième classe quatre mètres plus courte que la 158. Cette dernière, à la demande de notre siège (Paris) est partie en prêt chez nos amis de la station de Groix pendant la refonte de mi-vie (15 ans) de la 147, « Notre Dame du Calme ». Pour info, il n'est pas rare que Groix effectue une, voire plusieurs évacuations sanitaires

vers Lorient en une journée. Il était donc naturel que nous répondions favorablement à cette demande, réponse positive qui a été appréciée par nos amis Groisillons ainsi que par le comité directeur SNSM.

La relative embellie de l'épidémie nous a permis de renouer avec la traditionnelle grillade party de fin juillet où équipage et sympathisants bénévoles ont fait merveille après une pause covid de deux ans, le tout dans le fumet des moules frites, sardines grillées, saucisses, merguez. Les incontournables « Copains du bord » emportant toute l'assemblée sur une mer calme ou agitée selon leurs refrains.

La fin de saison a été endeuillée par le décès d'un membre honoraire de notre station en la personne de Mr Bernard AUTISSIER qui nous a quitté le 21 septembre à 77 ans. La dispersion de ses cendres a eu lieu le 28 septembre.

La saison hivernale donc plus calme arrive et déjà de nombreuses dates sont bloquées pour les stages principalement secourisme... individuel... en équipe. Sans oublier les exercices à la mer qui restent la raison première de la SNSM.

L'ensemble des bénévoles de la station vous remercie de votre soutien et vous souhaite un hiver paisible.



→ FOOTBALL CLUB LOCMARIAQUER - ST-PHILIBERT



Année coupe du monde !

Après la trêve estivale bien méritée et un vide grenier qui a connu un vif succès, place désormais au football. Suite à trois relégations bretonnes de National 2, notre équipe fanion n'a pu accéder en Régionale 3 ! L'équipe réserve quant à elle, est montée dans la division supérieure de D2. L'école de football, toujours en entente avec nos voisins de Crac'h est en légère baisse d'effectifs ; L'effet coupe du monde programmée en Novembre au Qatar n'aura pas d'influence sur les inscriptions cette année !

Le club a donc inscrit cette année une équipe en Division 1 de district, sous la houlette de leur nouvel entraîneur et ancien joueur professionnel Sébastien RENAUD et une en Division 2 toujours dirigée par Cédric ESTEVON. Le nombre de licenciés est globalement stable, autour de 75. Le club enregistre plusieurs départs prévus mais compensés par l'arrivée de nouveaux joueurs.

Côté terrain, l'équipe première, après deux tours de coupe de France et trois tours de coupe de Bretagne, est toujours en lice pour le trophée du Morbihan. En championnat, nos joueurs bataillent de belle manière et pointent à la deuxième place derrière l'équipe à battre des Kériolets de Pluvigner.

L'équipe réserve, promue en D2, débute un championnat difficile face à de solides adversaires !

La bataille sera dure mais je pense que nos joueurs ne lâcheront pas et assureront leur maintien !

Venez tous les encourager !

Côté école de football, l'effectif se porte à 25 jeunes joueurs de 6 à 16 ans ajoutés à ceux de nos voisins crachois. Nos éducateurs, Eric, Yohann et Jean-Louis les accompagnent dans leur apprentissage sur les différents plateaux et matchs. Merci à eux !

Le club remercie ses sponsors et partenaires pour la réalisation du calendrier de la saison et des nouveaux équipements. Nous adressons aussi nos remerciements aux bénévoles, accompagnateurs, supporters ainsi qu'aux mairies de Locmariaquer et St Philibert pour la mise à disposition et l'entretien des équipements sportifs (terrains et vestiaires).

Bonne saison à tous.

Le FC Locmariaquer - Saint-Philibert vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Marie QUISTREBERT
Le secrétaire



1er tour coupe de France
victoire 9-3 à Mendon

crédit photo : Jade

→ ALBB ASSOCIATION LOCMARIAQUÉROISE DE BOULE BRETONNE



Depuis plusieurs années, nous l'attendions

Le 1^{er} septembre 2022 à 10h a eu lieu cette rencontre tant attendue entre la BBC (Boule Bretonne de Crach) et la ALBB (Association Locmariaquéroise de Boule Bretonne) pour une journée amicale..

39 boulistes étaient présents à l'Espace des Chênes, les parties se sont enchaînées tout au long de la journée.

Ce genre de rencontre permet de faire connaissance et d'entretenir une très bonne entente entre les 2 associations.

Les crac'hois ont gagné (de justesse), le retour est prévu fin mars et nous comptons évidemment gagner.

Merci à Georges Matheu, le Président de Crach et Jean-Claude Le Corvec, secrétaire de Locmariaquer d'avoir organisé cette rencontre.

Belle réussite

→ FRANCE AVC 56

Bonjour à tous !

Le dernier semestre a été difficile à s'écouler pour notre association :

D'abord et avant tout, manque cruel de bénévoles. C'est pourtant l'essentiel pour une association, surtout si son espace d'intervention est un département.

D'ores et déjà je remercie ceux et celles qui accepteraient de venir nous rejoindre, sachant que nous leur assurons une formation.

**Nos coordonnées : 02 97 57 30 33
franceavc56@orange.fr**

Nous avons tout de même des projets pour le prochain semestre : répondre à la demande de plusieurs communes qui souhaitent faire bénéficier à leurs habitants d'une conférence sur l'AVC présentée par l'un de nos administrateurs, médecins neurologues, comme nous le faisons depuis de nombreuses années.

Un autre projet : Ouvrir des groupes de parole, et pour les victimes, et pour les aidants. Cela demande des

locaux, donc des moyens financiers, et aussi des professionnels comme les psychologues. Même problème !

D'avance je vous souhaite de très bonnes fêtes de Noël et vous offre les meilleurs vœux de France AVC 56 : Le plus important : Ne soyez pas victime d'un AVC et au moindre doute faites le 15 sans plus attendre.

Amicalement

**Maryvonne DE THY
Fondatrice de France AVC 56
Secrétaire générale**



→ ETAT CIVIL

Naissance

15/09/2022 ANNEZO CAPELLA Martin

30/08/2022 GREIBILL Catherine épouse PITOU

22/09/2022 FOSSIER Thomas

12/10/2022 CAILLOCE Louis Paul

20/10/2022 ROBIN Jeanne épouse BOUTEN

Décès

29/05/2022 LE MOLLER Jeannine veuve LORGEUX

01/06/2022 LE MOAL Fernand

18/06/2022 FERCHAT Anne veuve MAHE

17/07/2022 DUBOIS Jean

02/08/2022 D'ABOVILLE François

09/08/2022 LE ROHELLEC Gérard

29/08/2022 KERGOSIEN André

Mariage

20/05/2022 LAMY PHILIPPE / D'ALMAGNE Héléne

→ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2023

*Vous pouvez également consulter
le calendrier des manifestations
dans la rubrique « Agenda » du
site Internet de la commune
www.locmariaquer.fr*

Janvier

- 7 - **Galette des rois** à la Ruche, salle « Georges Crequer » Les Boules Bretonnes
- 9 - **Vœux du maire** à la Ruche, salle « Georges Crequer »
- 12 - **Assemblée générale** à La Ruche, salle « Georges Crequer » Les Amis du Golfe
- 16 - **Assemblée générale** à la Ruche, salle « Georges Crequer » Retraités de la Marine
- 20 - **Galette des rois** à la Ruche, salle « Georges Crequer » SCBH
- 21 - **Assemblée générale** à la Ruche, salle « Georges Crequer » Unacita
- 27 - **Assemblée Générale** à la Ruche, salle « Georges Crequer » Kaer e Mem Bro

Février

- 4 - **Assemblée générale** à la Ruche, salle « Georges Crequer » Chapelle Saint Michel
- Du 20 Février au 4 Mars
Exposition à la médiathèque Laos Education Scolarité Avenir

Mars

- 3 - **Assemblée générale** à La Ruche, salle « Georges Crequer » SNSM
- 24-25 et 26
Représentation théâtrale à la Ruche salle « Georges Crequer » SCBH
- 25 - **Tournoi de boules bretonnes** à partir de 10h Les Boules Bretonnes
- 31 - **Représentation théâtrale** à la Ruche salle « Georges Crequer » SCBH

Avril

- 1 - **Représentation théâtrale** à la Ruche salle « Georges Crequer » SCBH
- 6 - **Loto** à la Ruche, salle « Georges Crequer » Les Amis Du Golfe
- Du 21 Avril au 1er Mai
Exposition de peinture à la Chapelle Saint Michel du Vent Salé

Mai

- 8 - **Les commémorations de l'Armistice**
- Du 15 au 21
Semaine du Golfe
- Du 18 au 20 mai
Exposition sur le port Atelier du Vent Salé

Juin

- 3 - **Représentation du théâtre des « Abeilles »** à la Ruche salle « Georges Crequer » SCBH
- 3 - **Concours Communal de boules bretonnes** ALBB
- 12 - **Assemblée Générale** à la Ruche, salle « Georges Crequer » SCBH
- 17 - **Randonnée gourmande pour le Laos** à partir de 16h Laos Education Scolarité Avenir
- 21 - **Fête de la musique**
- 17 - **Vente-expo** à la salle polyvalente « Georges Crequer » Les Amis Du Golfe
- 25 - **Pardon du Moustoir** Chapelle du Moustoir
- 28 - **Matelotage** sur le port Kaer e Mem Bro
- Du 29 juin au 2 juillet
Ultra marin

Juillet

- Tout le mois
Exposition « Escales photos »
- Tous les vendredis
Marché nocturne
- 1 - **Kermesse de l'école publique** sur le port Amicale Laïque//SNL



- 1 - **Guépard à Loc** (régate)
sur le port
SNL/Amicale Laique
- 2 - **Pardon de Saint Pierre**
Chapelle de Saint Pierre
- 5 - **Matelotage et Godille**
Kaer e Mem Bro

Du 12 juillet au 15 août

- Exposition de peintures** au restaurant municipal ouvert aux artistes de l'association et extérieurs
Ateliers du Vent Salé
 - 14 - **Cérémonie des couleurs**
Place de la mairie
 - 14 - **1er concours de pétanque**
ouvert à tous
LPC 56
 - 14 - **Feu d'artifice** sur le port
 - 16 - **29ème édition du Troc et Puces**
au terrain des sports avec plus de 300 exposants (pour les inscriptions : 02.97.57.36.81)
FC Loc/St Philibert
 - 19 - **Matelotage et Godille**
Kaer e Mem Bro
 - 21 - **Conférence** à 21h
à la Chapelle Saint Pierre
par Michel Jeannot
« Agriculture, Ostréiculture, Tourisme, la vie quotidienne de 1772 à nos jours »
 - 22 - **2ème concours de pétanque**
ouvert à tous
LPC 56
 - 28 - **Conférence** à 21h
à la Chapelle Saint Pierre
« Costumes bretons en Pays d'Auray » par Michel Jeannot
 - 29 - **3ème concours de pétanque**
ouvert à tous
LPC 56
- ## Août
- Tout le mois**
Exposition « Escales photos »
- Tous les vendredis**
Marché nocturne
- 2 - **Matelotage**
Kaer e Mem Bro
 - 5 - **4ème concours de Pétanque**
au boulodrome, ouvert à tous
LPC 56
 - 6 - **Vide grenier** au terrain des sports (restauration sur place)
ACCA
 - 12 et 13
Huitres, Voiles et Compagnie
Kaer e Mem Bro
 - 15 - **Pardon de Notre Dame de Kerdro**
La Paroisse



- 15 - **Hommage aux marins**
Kaer e Mem Bro
- 18 - **Conférence** à 21h à la Chapelle Saint Pierre par Michel Jeannot
« Agriculture, Ostréiculture, Tourisme, la vie quotidienne de 1772 à nos jours »
- 19 - **5ème concours de Pétanque**
au boulodrome, ouvert à tous
LPC 56
- 23 - **Matelotage**
Kaer e Mem Bro
- 25 - **Conférence** à 21h à la Chapelle Saint Pierre
« Costumes bretons en Pays d'Auray » par Michel Jeannot

Septembre

Tout le mois

- Exposition « Escales photos »**
- 8 - **Assemblée générale**
à la Ruche, salle annexe
Laos Education Scolarité Avenir
- 9 - **Forum des associations** à la salle polyvalente « Georges Crequer »
de 10h à 13h
- 9 - **Collecte des journaux**
CCFD
- 14 - **Reprise des activités du club « Les Amis du Golfe »**
Les Amis du Golfe
- 23 - **Assemblée générale** à la Ruche
AKHEN patrimoines
- 16 et 17
Festival de la BD
Lok en Bulles
- 16 et 17
Journées du patrimoine
sur le port
Kaer e Mem Bro
- 30 - **Festival du jeu** au stade de foot de Saint Philibert

Octobre

Tout le mois

- Exposition « Escales photos »**
 - 1 - **Pardon de la Chapelle Saint Michel**
La Chapelle St Michel
 - 12 - **Loto** (réservé aux adhérents)
Les Amis du Golfe
 - 14 - **Repas** à la salle polyvalente « Georges Crequer »
LPC 56
- Octobre/Novembre**
Un automne autrement
Médiathèque

Novembre

- 10 - **Assemblée Générale** à la Ruche, salle « Georges Crequer »
LPC 56
- 11 - **Les commémorations de l'Armistice**
UNACITA
- 16 - **Pique-nique chantant**
Les Amis du Golfe
- 17 - **Repas** à la Ruche, salle « Georges Crequer »
FC Loc/St Philibert
- 19 - **Repas des Aînés**
CCAS
- 25 - **Bourse aux jouets** à La Ruche, salle « Georges Crequer »
Amicale Laique

Décembre

- 2 - **Vente - Expo** à La Ruche, salle « Georges Crequer »
Les Amis du Golfe
- 9 - **Noël à Loc** sur le port
Amicale Laique
- 16 - **Représentation du théâtre des « Abeilles »**
à 20h30 à la salle polyvalente « Georges Crequer »
SCBH

LOKMARIA-KAER

DANEVELL Titouroù Kêr

15 au 21 MAI 2023

la semaine du Golfe morbihan

BRETAGNE®

ARRADON
ARZON
AURAY
BADEN
CRAC'H
ÎLE AUX MOINES
ÎLE D'ARZ
LARMOR BADEN
LE BONO
LE HEZO
LOCMARIAQUER
PLOUGOUMELLEN
SARZEAU
SÈNE
ST-ARMEL
ST-GILDAS DE RHUYS
VANNES

MORBIHAN

GOLFE du MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

Compagnie des PORTS du MORBIHAN

saur France

MORBIHAN

3 Bretagne

bleu

Mousqueton

VANNES

chasse-marée

Logo of the Breton flag

Logo of the Breton flag

ATI-KÊR LOKMARIA-KAER

WWW.LOCMARIAQUER.FR

1 Plasenn an Ti-Kêr
56740 LOKMARIA-KAER
02 97 57 32 32